



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Le rite initiatique du « Bukut » : dynamiques sociales et transmission du patrimoine culturel chez les Diolas de Basse-Casamance (Sénégal)

Mémoire de Master en Développement

Présenté par : **Oumar BADIANE**

Pour l'obtention du Master en Développement

Département Culture

Gestion du patrimoine culturel

Sous la direction de :

- **Eloi FICQUET**, Professeur Associé à l'Université Senghor, Maître de conférences à EHESS à Paris,

Et codirigé par :

- **Abdoulaye CAMARA**, Professeur Associé à l'Université Senghor, Chercheur à l'IFAN à Dakar

Mémoire soutenu, le 14 / 04 / 2015

Devant le jury composé de :

Président:

Dr Hdr Jean-François FAU, Directeur du Département Culture, Université Senghor

Examineur 1:

Professeur Eloi FICQUET, Maître de conférences à EHESS, Paris

Examineur 2:

Professeur Abdoulaye CAMARA, Chercheur à l'IFAN, Dakar.

Université Senghor-Opérateur direct de la Francophonie

1 Place Ahmed Orabi, BP 21111, 415 El Mancheya, Alexandrie, Egypte

www.usenghor-francophonie.org

Dédicace

A

Mes chers parents,

Mon grand frère Ousmane Badiane,

Mon épouse.

Remerciements

Ce mémoire est l'aboutissement d'un soutien constant et de diverses contributions. Je voudrais, ici, adresser ma profonde gratitude à l'Université Senghor, au Dr Hdr. Jean François Fau, Directeur du département culture pour l'écoute, la disponibilité et l'estime qui ont marqué nos rapports quotidiens. Il a été essentiel à la réhabilitation de ma confiance face à de jeunes étudiants étincelants et éblouissants aux études.

Aux professeurs Eloi Ficquet et Abdoulaye Camara pour les conseils et les orientations qui ont permis de donner plus de qualité à ce travail. Qu'ils trouvent, ici, le témoignage de ma reconnaissance, l'expression de mon estime et mes chaleureux remerciements.

Mes hommages vont aussi à ma nombreuse famille pour le soutien moral et les prières quotidiennes qu'elle n'a cessées de m'adresser.

A mon ami Eric Casterman, dont les critiques ont fortement profité à ce travail.

A Ousmane SAGNA, jeune compagnon de promotion.

Résumé

Le présent mémoire traite d'un rite initiatique appelé « **Bukut** ». Il a lieu chez les Diolas de Basse-Casamance, au Sud-ouest du Sénégal. Il est organisé pour assurer une transmission des valeurs et codes sociaux du milieu aux jeunes hommes de chaque génération. Par sa vocation et son influence sociales ; le rite du « *Bukut* » se présente comme l'événement culturel majeur dans toutes les collectivités diolas.

L'étude tente de situer ledit rite dans son cadre géo historique, de saisir son sens et ses transformations à travers le temps, d'analyser les facteurs, à la base et au cœur, des mutations constatées au niveau de l'environnement et l'économie, l'ouverture accélérée de la communauté sur le reste du monde ainsi l'ensemble des préoccupations nées de ce concours de circonstances.

Ceci s'est fait suivant un choix d'analyse fondé sur la présentation du milieu et du rite, l'observation des phénomènes exprimant les changements qui restructurent le rite dans son cadre social et naturel, l'identification des menaces et la proposition d'une matrice d'actions pour contribuer à la valorisation du patrimoine culturel des zones de pratiques du rite étudié.

Mots clés : rite, initiation, dynamiques sociales, patrimoine

Abstract

This research addresses a rite of passage called "*Bukut*". It takes place in Lower Casamance Diola, located in south-west Senegal. The rite of "*Bukut*" is organized to ensure the transmission of values and social codes of the environment to the young men of each generation. By vocation and social influence; it appears as the major cultural event in all Diola communities.

The study attempts to situate the so called rite in his geo-historical context to capture its meaning and its changes over time. Also, it analyses its basic and major factors, the mutations found in the environment and economy, and finally, the accelerated openness of the community to the rest of the world and all concerns arising from this combination of circumstances.

This was done following an analytical choice based on the presentation of the rite and its environment, the observation of phenomena expressing the changes that are reshaping the rite in its social and natural surroundings, its threats identification and the proposal of a matrix of actions that will contribute to the enhancement of the cultural heritage of the studied rite's practice areas.

Keywords: rite, initiation, social dynamics, heritage

Sigles et acronymes

CCR : Centre culturel régional

CD : Conseil départemental

DPC : Direction du patrimoine culturel

DSRP : Document de stratégie de réduction de la pauvreté

EHESS : Ecole des hautes études en sciences sociales

IFAN : Institut fondamental d'Afrique noire

PDL : Plan de développement local

PS : Parti socialiste du Sénégal

PSE : Plan Sénégal émergent

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de Casamance

ONG : Organisme non gouvernemental

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

SCA : Stratégie de croissance accélérée

SNDES : Stratégie nationale de développement économique et social

Liste des Figures

Figure 1: l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités	59
Figure 2: Arbre à solutions	60
Figure 3 Matrice FFOM.....	65

Table des matières

DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
RESUME.....	III
ABSTRACT	IV
SIGLES ET ACRONYMES.....	V
LISTE DES FIGURES	VI
TABLE DES MATIERES.....	VII
INTRODUCTION	10
I. PROBLEMATIQUE	12
1.1. Objectifs.....	15
1.1.1. Objectif Général	15
1.1.2. Objectifs spécifiques.....	15
1.2. Résultats	15
1.3. Méthodes	15
1.4. Revue bibliographique	16
II. PRESENTATION DU CADRE D’ETUDE ET LA SOCIETE DU BUKUT.	20
A. Localisation du peuple diola dans le Sénégal	20
A.1. la Basse-Casamance et ses sous territoires	21
A.2. Des institutions socioculturelles chez les Diolas	21
B. Les origines du peuple diola	28
B.1. Les témoignages orales rapportées sur les origines des Diolas	28
B.2. La thèse de Louis Vincent Thomas sur les origines des Diola	30

C. Les communautés diolas dans le Sénégal	31
C.1. Le patrimoine culturel des Diolas dans les cités urbaines	31
C.1.2. Les Diolas dans l'économie nationale	32
III. LE RITE DU «<i>BUKUT</i>» CHEZ LES DIOLAS DU SENEGAL	35
A. Présentation du rite du «<i>Bukut</i>»	35
A.1. Dénominations :	35
A.2. État général du rite :	37
B. Les composantes sociales intervenant durant le «<i>Bukut</i>»	38
B.1. Les hommes	38
B.2. Les femmes	39
B.3. Les candidats à l'initiation	41
C. Le «<i>Bukut</i>» dans la transmission du patrimoine culturel.....	43
C.1. L'initiation aux codes et valeurs socio culturels du milieu	43
C.2. L'identification et la consécration de la nouvelle élite	44
C.3. La symbolique des lieux rituels et sacrificiels	46
IV. LES INFLUENCES CULTURELLES EXTERIEURES	47
A. Des religions importées et des mouvements sociaux.....	47
A.1. De l'impact des conversions à l'islam ou au christianisme et de la colonisation	47
A.1.1. De l'islam :	47
A.1.2. Du christianisme	48
A.1.3. Des effets de la colonisation sur les pratiques culturelles	50
B. Les mutations socioculturelles	52
B.1. De la particularité des nouveaux initiés	52
B.2. Des mouvements sociaux dans l'espace culturel diola.....	53
C. Les enjeux de transmission et de valorisation du patrimoine culturel.....	54
C.1. Du phénomène de la mondialisation	54
C.2. De la valorisation du patrimoine culturel en milieu rural au Sénégal	55
V- PROGRAMME DE COLLECTE DU PATRIMOINE CULTUREL IDENTIFIE AUTOUR DU RITE DE «<i>BUKUT</i>» EN BASSE- CASAMANCE.....	58
A. Description du projet :	58
B. Contexte	58
C. Aperçu sur cadre logique du plan d'actions	61

D. Chronogramme	66
E. Equipe projet	66
F. Partenaires Cibles:	66
CONCLUSION	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	68
Ouvrages généraux :	68
Ouvrages spécifiques :	68
Articles, rapports :	69
Archives et Conventions :	70
Filmographie :	70
ANNEXES :	71

INTRODUCTION

Le fait initiatique est commun à toutes les sociétés du monde en ce sens que l'initiation est une forme de socialisation basée sur un processus arrêté et pratiqué depuis plusieurs générations. Ce qui constitue de fait un système organisé et transmis de génération en génération dans la réinvention et la réinterprétation quotidiennes. La culture, dans la vie des communautés, s'incarne dans un ensemble de faits, us et coutumes dont la réédition quotidienne constitue le corpus de règles et de traditions manifestant l'ancrage des idéaux anciens. Cette conjugaison de faits rend compte du mouvement de la vie et des croyances qui en sont les référents. «La Tradition s'adapte à l'attente de nouveaux auditoires, adaptation qui concerne au premier chef la présentation du message, mais qui ne laisse pas toujours indemne le contenu». ¹

Le legs particulier et commun à un groupe social trouve son sens dans les institutions dédiées à son animation et son rapport au temps. Transposées dans des figurations tangibles ou intangibles, ces institutions contribuent au patrimoine culturel selon des pratiques répondant à un protocole rigoureux. «Le temps social, l'Histoire, ainsi vécue par le groupe, accumule un pouvoir qui est la plupart du temps symbolisé et concrétisé dans un objet transmis par le patriarche, le chef du clan ou le roi à son successeur». ² Ce passage de témoins est souvent assuré un apprentissage qui a pour vocation de finaliser l'assimilation d'un code particulier par l'intégration ou l'ouverture vers un nouvel univers cosmogonique ou corporatiste et tout effectif à la compréhension des valeurs de son milieu.

A l'échelle mondiale, et dans le monde moderne, les sociétés d'initiés sont restées influentes, telle la franc maçonnerie, certaines sectes religieuses ou d'autres types de corporations fondées sur le secret collectif restreint et l'observance de règles strictes et codifiées. Ces organisations se sont mondialisées par la dissémination de cellules locales, plus ou moins discrètes, répondant d'organisations mères au plan national, régional ou international. Sélectives dans le recrutement des candidats à l'initiation et souvent riche d'une diversité culturelle et sociale, ces sociétés d'initiés se distinguent par leurs modes d'organisation et par la position de leurs membres dans l'échelle sociale. Dans de nombreux cas, ce sont des hommes accomplis dans leur carrière qui viennent s'initier, et trouver la reconnaissance de leurs pairs. Il est souvent fait cas de chefs d'Etats et d'hommes de premier rang intronisés comme présidents de loges. Très rarement ces organisations ne rendent publiques leurs activités, mais privilégient le secret, le huis clos.

En Afrique, de nombreuses sociétés traditionnelles consacrent une part importante des activités sociales à l'organisation de rites d'initiation considérés comme essentiels dans le processus de socialisation des jeunes avant qu'ils ne soient reconnus comme adultes et aptes à fonder un foyer. Chaque société est subdivisée en strates composant autant de forces et d'énergies dont l'interpénétration se joue par des procédures de régulation sur les plans spirituel et social. Ces procédures sont mises en œuvre par des institutions dédiées dont le fonctionnement passe avant tout par des dispositifs de formation des individus qui les composent. Les séquences ou séances de formation donnent lieu à des animations socio culturelles ciblées ou élargies, telles que des prières ou des sacrifices.

¹ Histoire générale de l'Afrique, t 1, *Méthodologie et préhistoire africaine* ; *La place de l'histoire dans la société africaine*, UNESCO, p.28.

² idem, p.69.

Le temps, les lieux et les intervenants de ces rituels dépendent d'un ordre protocolaire non improvisé, et répondent à des objectifs précis.

Le «*Bukut*», qui fait l'objet de cette étude est une cérémonie d'initiation qui se passe en Basse-Casamance, au Sud-ouest du Sénégal. Il est obligatoire pour tous les jeunes Diolas. C'est une étape qui vise à intégrer le jeune Diola dans sa communauté. De cette façon, le «*Bukut*» assure la reproduction de cette société par la transmission des valeurs principales auxquelles se réfèrent tous ses membres. L'un des objectifs majeurs de l'initiation consiste en l'établissement d'un cercle de solidarité durablement ancré sur des symboles et des valeurs cosmogoniques fièrement partagés dans la ferveur culturelle et l'engouement de toutes les composantes sociales de la collectivité. «L'initiation enchaîne définitivement et complètement l'individu au groupe initiatique, fait de lui un homme à part entière, reflet obéissant et fidèle de la communauté».³ Pour le jeune initié, ce temps de formation constitue son entrée dans la société adulte, son installation dans le processus de maturité. C'est son introduction dans la vie du code, du décodage, du mystère, de l'évidence non évidente, de la logique complexe. Cette initiation collective est au fondement d'une société égalitaire où la structure des relations entre les individus, selon leurs fonctions et leurs statuts, ne s'appréhendent pas aisément. « La société diola a toujours été présentée comme égalitaire, non hiérarchisée, sans castes. Ceci ne suffit pas à définir la nature des comportements. Il faut en effet remarquer que cette société tout en étant égalitaire, arrive à vivre par la coutume, la différenciation et l'interdépendance».⁴ Cette situation est bien illustrée par le fait que : «tous les Diolas sont égaux socialement et aucun n'a le privilège ou l'obligation de se livrer à des fonctions particulières qui lui confèrent une vocation définitive le mettant au service de la collectivité».⁵

Nous chercherons, dans le cadre de cette étude, à observer de quelle façon le rite initiatique du «*Bukut*» participe à l'accomplissement de la société diola et à sa reconduction de génération en génération. Dans cette perspective, il nous faudra distinguer quelles sont les valeurs que le rite inculque à ses participants, de façon à magnifier parmi eux une volonté partagée de vie commune et à garantir la stabilité des différentes couches de la société. La cérémonie du «*Bukut*» est un moment d'élévation du jeune profane vers un univers où, désormais, il peut acquérir un code de conduite. Si la forme et le contenu de cet enseignement peuvent sembler ésotériques, les connaissances qu'il sollicite reposent sur des problèmes très concrets auxquels la société est souvent confrontée, allant jusqu'à traiter de détails très précis. Les solutions proposées à ces problèmes peuvent être considérées comme des facteurs d'équilibre de l'ordre social. Ainsi, cette initiation, loin d'être contradictoire avec une éducation moderne, peut contribuer à consolider les fondements des systèmes d'éducation. La présente étude tend d'abord à donner un aperçu sur le rite initiatique du «*Bukut*» et les Diolas du Sénégal, étudier ses liens avec l'organisation du patrimoine culturel dans l'espace social, analyser l'impact des mutations sociales sur la chaîne de transmission de la mémoire collective.

Enfin, nous proposerons un projet de valorisation du patrimoine culturel rural pour faire face à certaines menaces de décomposition des liens sociaux.

³Girard, J.M, *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance*, année, p. 102.

⁴ Ki-Zerbo, F., *Les sources du droit chez les Diolas, logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*, Khartala, 1997, p. 46

⁵ Pélissier, P., *Les paysans du Sénégal*, P. 682

I. PROBLEMATIQUE

Le «*Bukut*» est un moment durant lequel les Diolas des différentes communautés revisitent le patrimoine culturel légué par les ancêtres. Ce qui participe à renforcer la fraternité de ses communautés. Tout est mis en œuvre pour assurer au jeune adolescent une entrée en douceur dans le cercle des initiés. Il s'agit de bâtir un homme apte à perpétuer la tradition et déterminé à participer à la vie sociale du groupe, un homme chargé de jouer, à son tour, son rôle d'éducateur.

C'est dire que ce passage initiatique s'ouvre vers d'autres perspectives, mettant le jeune du groupe dans une envie renouvelée de saisir le tout qui le définit en tant qu'acteur de son histoire. «L'initiation ne s'adresse qu'aux natifs qui sont responsables de la reproduction de la société».⁶

Toutefois, parler du «*Bukut*» en dehors du cercle des initiés, en présence de profanes ou de femmes reste tabou. En effet le mystère entretenu autour du «*Bukut*» est une barrière à sa compréhension.

Aujourd'hui, la mise en cohérence de ce système de valeurs et de sauvegarde de la mémoire collective, bute de plus en plus ; comme partout ailleurs en Afrique sur l'expansion fulgurante d'un modèle socioculturel assez standard et tout étranger aux modes d'organisation et de fonctionnement des communautés culturelles locales.

Les travaux sur les Diolas ont rarement spécifié le rite du «*Bukut*» dans l'articulation de la mémoire collective diola ou son influence dans la structuration de l'économie locale. Son ancrage dans un paysage culturel particulier en fait un facteur de développement global des collectivités locales qui partagent cette identité culturelle assez originale. Ce paysage culturel concentre un cocktail de facteurs qui participent d'une manifestation de crises tous azimuts. «La crise sociale et économique vécue de nos jours en Afrique requiert une analyse du rôle de la parenté et du processus de reproduction des sociétés au sein des Etats. La vie sociale et juridique y est en effet fondée sur les principes originels d'intégration et d'expression des relations parentales».⁷

La culture, ainsi que la valeur qui y est liée, place les dépositaires de patrimoines comme des détenteurs de trésors précieux à la compréhension mutuelle des peuples et la mise en cohérence des facteurs de développement. L'évolution et l'affirmation du secteur de la culture dans la consolidation des économies du monde, conforte l'impérieuse nécessité de porter un autre regard sur les cultures et la notion de patrimoine qui ne cesse d'évoluer.

Dès lors, il est d'intérêt d'étudier l'animation du patrimoine dans un cadre comme le «*Bukut*» et les facteurs d'élargissement de la mémoire collective de ce peuple. «La coutume est digne d'intérêt, parce qu'elle est contemporaine, tout en étant conforme aux modèles juridiques originels des sociétés autochtones».⁸

Ce qui pose nécessairement le rapport de cette étude avec l'époque et les réalités qui caractérisent le contexte changeant de la société diola dans le Sénégal contemporain.

C'est justement dans ce sens, que s'insère la cérémonie d'initiation des jeunes hommes qu'est le rite du «*Bukut*». Le «*Bukut*» est dans la société diola du Sénégal un cadre de formation ouvert et obligatoire pour tout jeune du groupe

⁶ Ki-Zerbo, F., *Les sources du droit chez les Diolas, logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf* (Casamance, Sénégal), Paris, Khartala, 1997, p. 37

⁷ idem, p. 5

⁸ ibidem, p12

en âge d'y participer. C'est là que se crée l'être social diola, c'est-à-dire, un homme imbu des valeurs de son milieu et préparé à les observer avec respect et abnégation. «L'initiation intègre le jeune dans une communauté chargée d'assurer la reproduction sociale. Il devient alors acteur juridique et prend, à cette occasion, conscience de sa dimension sacrée, des flux d'énergies qu'il véhicule et qu'il doit maîtriser».⁹

Le passage initiatique accorde le quitus de participer, à un autre niveau déterminé, à l'animation de la vie sociale du groupe. Après le «*Bukut*», le jeune initié devient agent dépositaire de la connaissance du patrimoine culturel du milieu, éducateur, et à la fois élément témoins entre les aïeux et les générations futures.

Le jeune initié est le symbole d'incarnation de la mémoire culturelle du peuple. Ceci est assez constitutif de ce qui rend le «*Bukut*» obligatoire. Par cette articulation, le rite initiatique met en jonction le maillon jeune en médiation avec son futur. Le patrimoine culturel ainsi que l'ensemble unifié de la mémoire collective s'en trouvent un prolongement. Ceci fait du «*Bukut*» un lieu de reproduction sociale de la communauté, comme le pense Roche Christian¹⁰.

La cérémonie du «*Bukut*» peut alors être comprise comme un rempart contre l'oubli et la fin qui abîme. Sa périodicité et sa sacralité permettent une efficience dans la transmission et le renouvellement du sentiment d'appartenance à un groupe particulier à toute la frange la plus jeune et la plus essentielle du peuple. Le «*Bukut*» se passe tous les 25 ans voire 30 dans chaque village diola.

Le statut d'initié place tous les jeunes en fonction. Ils ont dorénavant un rôle à jouer, des attentes sociales à satisfaire. Cette reconnaissance sociale est la magie qui sous-tend l'existence de toute nation. La capacité et la chance de servir sa collectivité crée le bonheur et l'occasion de se sentir particulièrement patriote. Et le patriotisme refoule toute limite. C'est cet espoir que réalise le «*Bukut*» en sauvegardant la mémoire collective du peuple diola et en pourvoyant à toute la communauté un sentiment renouvelé de fierté et d'employés suffisants à l'animation des institutions culturelles.

Ce qui suppose, pour chaque pays, tout l'arsenal de programmes de développement basés sur des planifications mettant en cohérence et en jonction des attentes multiformes et multidimensionnelles, dans un projet d'éducation nationale ; dont les objectifs finaux sont la formation d'une importante masse de citoyens, imbus d'un patriotisme fort remarquable et aptes à porter les espoirs de tout un peuple uni dans sa diversité sociale et sa profondeur historique. Les jeunes africains tout comme les jeunes du monde qui se manifestent dans les banlieues et les rues des villes, dans les arts et toutes formes d'agressions de la norme non conforme à leur bonne survie, expriment moins un ras le bol qu'une quête de reconnaissance toute naturelle d'un droit de participer à la réalisation du rêve de développement national qui garantit à tous, par des dispositions constitutionnelles, l'obligation et le droit de servir sa famille, sa collectivité ou son pays.

Ceux que le «*Bukut*» formate répondent de ce projet de se doter du statut et du droit de participer à la vie du groupe. Ils apprennent à sacraliser le bien commun et se comprennent eux-mêmes comme des biens communs mis à la disposition de la réalisation de la collectivité.

⁹ Ki-Zerbo, F., *Les sources du droit chez les Diolas, logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*, Khartala, 1997, p. 27

¹⁰ Roche, C., *Histoire de la Casamance, conquêtes et résistances : 1850-1920*. Paris, Khartala, 1985.

Une telle institution pourrait assurer, au-delà de la communauté restreinte qui l'a secrétée, une jeunesse dotée d'un pré requis social intéressant dans l'exercice de responsabilités collectives et d'intérêts généraux.

Cependant, on remarque de plus en plus, une dégénérescence dans la revivification du patrimoine culturel en milieu diola, du fait d'une conjonction de plusieurs facteurs. Tant sur le plan interne que sur le plan externe, la société diola est soumise à des changements rapides, multidimensionnelles et multiformes.

L'introduction de l'école moderne, de l'islam, du christianisme et le poids démographique de plus en plus pesant donnent lieu, à l'interne, à une autre réorganisation sociale intégrant de nouveaux paramètres.

La main mise de l'économie de change, l'ouverture médiatique et les flux sociaux sont autant de facteurs extérieurs qui constituent autant de pesanteurs sur les déséquilibres internes. La culture ou les cultures en vogue dans le milieu ne sont plus uniquement secrétées à partir du village ou la famille. Les références culturelles fusent de partout et créent une mosaïque de références variée dans la cellule familiale et la collectivité toute entière.

La notion et la vitesse du temps rentrent dans un autre ordre où se conjuguent tradition et modernité par un phénomène de nouveauté et de variété accentué. Cet amalgame exprime l'entrée en contact d'apports féconds pour toutes les cultures du monde rural diola. Les occupations et les priorités sociales se muent. La culture islamique ou chrétienne s'affirme. L'école moderne fait mode et lieu de référence dans le façonnage du modèle de citoyen pour le pays ou la famille.

Toutes ces crises vitales font que le jeune Diola acquiert, prématurément, une riche expérience multiculturelle avant l'étape de transformation sociale lors d'un séjour initiatique qui excède, très rarement, deux semaines. Dans les temps plus reculés, cela pouvait prendre trois à six mois de retraite initiatique. L'entretien du legs s'en trouve éprouvé. La chaîne de transmission mentionne des ratés. Des pages de la mémoire collective s'effacent dans une période active de réécriture de l'histoire de la société diola. Ce n'est pas que le temps annihile tout ici. Il recrée tout dans une adaptation difficile et inéluctable.

L'ensemble de ces préoccupations nées des mutations qui s'opèrent dans la société diola, jadis orientée et régulée par un rite central à la recréation de son mode de vie, nous amène à nous interroger sur qui restera de la mémoire collective de ce peuple. Les questions suivantes en sont l'illustration :

- Comment peut-on appréhender le rite initiatique du «*Bukut*» face aux mutations sociales dans l'univers diola ?
- Quelles sont les valeurs sociales qui maintiennent encore ce rite malgré les mutations sociales en cours dans la société Diola ?
- Quelles pratiques socioculturelles sous-tendent la transmission de ce patrimoine culturel immatériel ?

De ce qui précède et des interrogations qui en émanent, il se pose naturellement la nécessité d'envisager des mesures pour :

- pallier la perte de pans entiers de l'unité et de l'identité culturelle des Diolas,
- Essayer de saisir le déplacement des contenus et leur renouvellement de sens,
- situer les possibilités de mise en relation de ce patrimoine à et au-delà de l'échelle locale de la société du «*Bukut*».

1.1. Objectifs

La présente étude cible 1 objectif général et 2 objectifs spécifiques.

1.1.1. Objectif Général

- Contribuer à la documentation sur le rite du «*Bukut*» et la société diola ;

1.1.2. Objectifs spécifiques

- Proposer un programme de collecte du patrimoine culturel lié au milieu et au rite du «*Bukut*».
- analyser l'impact des dynamiques sociales dans le milieu du «*Bukut*»;

1.2. Résultats

Les résultats attendus, au terme de la présente étude, se déclinent ainsi que suit :

- Le rite initiatique du «*Bukut*» est documenté ;
- Un programme de collecte du patrimoine culturel lié au milieu du «*Bukut*» est proposé.
- Les dynamiques sociales qui impactent sur le rite du «*Bukut*» sont appréhendées ;

1.3. Méthodes

La construction de ce travail s'appuie essentiellement sur une recherche documentaire, notre expérience personnelle en rapport avec le sujet en étude, un constat vécu dans le cadre de nos missions en tant que agent du ministère de la culture et citoyen de la collectivité étudiée.

- Les travaux scientifiques sur les Diolas et les sociétés du Sénégal constituent, pour ce qu'ils condensent, un matériau d'analyse et un facteur intéressant pour asseoir notre thématique d'étude. Une exploitation sélective a été faite ; afin de saisir l'environnement global des sociétés diolas, le rite dont il est question, dans le présent exercice, ainsi que les caractéristiques des changements qui sont observés et qui impactent sur cet espace socioculturel.
- Notre implication à la vie sociale du groupe diola et notre participation au rite du «*Bukut*» marquent une capitalisation d'expérience qui, avec la démarche scientifiquement balisée, ont contribué à mieux appréhender les synthèses de certains auteurs sur les Diolas ou ledit rite. Il est autant que faire se peut, rigoureusement, appliqué aux faits un regard de chercheur sur un domaine à connaître et à étudier.
- Fonctionnaire du ministère de la culture ayant exercé dans le périmètre où le «*Bukut*» se pratique, plusieurs fois placé dans le rôle d'observateur et de représentant de l'Etat dans la prise en charge politique des préoccupations des communautés culturelles du ressort territorial de nos compétences, nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de donner et partager des points de vue sur la question du rite du «*Bukut*» et sur d'autres aspects de la culture diola. Ce parcours dû à notre formation d'animateur culturel, aujourd'hui

initié aux techniques et méthodes d'inventaires et de collecte du patrimoine en vue de notre qualification au titre de gestionnaire du patrimoine culturel, constitue un atout dans la construction d'un message scientifique sur tout aspect du patrimoine culturel d'ailleurs ou de nos origines. Nous avons déjà participé à l'écriture de deux documentaires, long et court métrage, sur le rite du «*Bukut*» en 2007 et 2010. Ce travail et ce parcours ont été mis à profit de l'étude.

1.3.1. Contraintes

Il nous a été difficile de trouver assez de références qui traitent de façon spécifique sur notre cas d'étude. Les ouvrages sur les Diolas restent superficiels sur la question. Les fonds documentaires des Bibliothèques des universités Senghor et Cheikh Anta Diop de Dakar, avaient une offre très limitée vis à vis de nos attentes. Nos recherches sur internet se sont aussi révélées peu fructueuses. La documentation littéraire sur le sujet est pour l'essentiel très vieille (remonte souvent de près d'un siècle, voir plus).

Des aléas de moyens, de temps et de disponibilité de ressources documentaires intéressant notre sujet ont limité nos ambitions de baser ce travail sur une enquête sociologique et une recherche documentaire très fournie.

Le choix du lieu de stage (à Dakar) ne nous a pas permis de profiter du temps de stage pour effectuer de nouvelles descentes sur le terrain et procéder à une enquête sociologique pour donner plus de cohérence et de pertinence à nos travaux. Dakar se trouve à 500km de notre point d'étude.

1.4. Revue bibliographique

Notre étude s'appuie, essentiellement, sur les travaux ci-après pour définir le cadre théorique et élucider les questions que nous avons traitées tout au long de nos analyses.

1.4.1 Ouvrages généraux :

Histoire générale de l'Afrique, tome I, *méthodologie et préhistoire africaine* ; *La place de l'histoire dans la société africaine*, UNESCO :

Cet ouvrage collectif a été édité par l'Organisation des Nations pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) aux fins de réhabiliter l'histoire de l'Afrique et favoriser une meilleure compréhension de ses sociétés. Il donne une vision panoramique et à la fois un aperçu très fin de la vie sociale de certaines communautés africaines. Sa lecture nous a permis de saisir, avec plus de précision, le symbolisme de certaines pratiques dans les fondations des systèmes d'éducation en Afrique, leur diversité spécifique et les différences qui les caractérisent. Les auteurs, pour la plupart des historiens ayant eu ou vivant de façon prononcée les sujets qu'ils étudient, ont réussi à toucher l'essentiel des segments articulant la vie des sociétés africaines ; notamment les initiations ésotériques ou profanes. Certains passages feront l'objet d'une contribution efficace à nos illustrations. Nous pensons que notre étude pourrait, dans une certaine mesure, prolonger leurs travaux.

Choay, F., *L'allégorie du patrimoine, Nouvelle édition revue et corrigée*, Editions du Seuil 1999 :

Le livre de Françoise Choay est une référence dans la maîtrise de certaines notions propres au jargon du patrimoine. Il est un outil pédagogique performant et d'une richesse historique sur l'évolution de la notion de patrimoine et ses imbrications avec la vie et le développement des collectivités territoriales à l'échelle religieuse, sociale et communautaire. L'idée précise que son travail nous donne de la notion glissante de patrimoine et sa participation à toute la vie de la collectivité nous ouvre de valables perspectives d'analyses et de contributions à l'animation du programme d'inventaire que nous envisageons pour conclure cette étude.

Delafosse, Maurice, *Les Noirs de l'Afrique*, 1941

Son travail a consisté en une présentation historique des processus migratoires des peuples noirs d'Afrique. Les commentaires et recoupements que donne l'auteur nous ont permis de situer les origines des Diolas ainsi que les grands événements ayant marqué leur retraite progressive vers la côte atlantique suites aux guerres d'islamisation ou d'expansion des différents empires qui se partageaient l'espace du Soudan et les royaumes de la zone sénégalienne. L'auteur «fournit un aperçu d'ensemble sur l'histoire, les civilisations et les caractères matériels, intellectuels et sociaux des populations de race noire qui habitent le continent africain».¹¹ Certains passages désignent nommément les Diolas et donnent lieu à des explications assez fournies sur leurs cultures et leur histoire.

Le Chatelier, A., *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, Paris, G. STEINHEIL, 1899.

Il est, ici, question de l'introduction de l'islam dans les communautés ouest africaines et, de façon spécifique, au Sénégal, en Gambie et au Mali. Ce travail nous donne des éléments sur les impacts de l'islamisation des peuples de l'Afrique occidentale et du facteur migratoire dont il fut l'instigateur. Les heurts et traités signés entre l'administration coloniale les chefs religieux musulmans trouvent dans ce mémoire des explications ayant sou tendues les bases stratégiques de ces alliances déterminantes à l'expansion du projet colonial. Les analyses liées aux adaptations dues aux changements des conditions climatiques, l'hostilité de la géographie et la traque soutenue de certains peuples permettent de saisir les fondements à la base de la formation d'une conscience de résistance et l'invention de modes d'éducation rigoureusement centrés sur la protection de la famille ou la collectivité de proximité consanguine.

Trincaz, P., X., *Colonisation et Régionalisme, Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM, Collection travaux et Documents N°172, 1981.

Il est fait cas, dans cet ouvrage, de la culture du régionalisme qui caractérise la Basse-Casamance. L'auteur, en nous référant à l'histoire de la région, de la traite négrière, du formidable potentiel économique et du processus de colonisation, pose dans les détails les conjonctions de facteurs qui ont favorisé les compétitions entre Portugais et Français pour avoir le contrôle sur tout le secteur. La description qu'il fait des habitants et des cultures de ce terroir

¹¹ Delafosse, M., *Les Noirs de l'Afrique*, 1941, p.2

nous préparent à une meilleure analyse des croyances et des pratiques en vigueur dans la région ainsi la survivance du régionalisme remarquable dont la majorité de sénégalais soulignent l'accent. Il est démontré, par Trincaz, comment le développement du commerce autour de Ziguinchor a été à la base d'une attraction des populations rurales et de l'intérieur du Sénégal.

Ki-Zerbo, J., *Repères pour l'Afrique*, Panafrika Silex, Nouvelles du Sud. Dakar 2007.

Nous avons trouvé dans cette production bien inspirée une analyse très intéressante de l'expérience de l'altérité culturelle et socio-économique qui caractérise tous les peuples africains. C'est l'Afrique ; nous dirons plus exactement, l'africain qui est étudié ici par ce que l'auteur nomme : «le passage de soi à soi à un niveau supérieur, un mixte dans la verticalité du temps entre l'ancien et le neuf et dans l'horizontalité de l'espace».¹²

L'auteur, en plaçant l'homme africain dans sa réalité culturelle et son ouverture universelle pose un débat complexe en des termes simples et plein de bon sens. L'objectivité avec laquelle les situations culturelle, économique et sociale sont traitées nous offre des éléments utiles à la lecture des réalités que nous proposons dans notre étude sur les Diolas et la société sénégalaise en générale. Nous nous en sommes référés sur plusieurs points pour illustrer ou inspirer nos analyses.

1.4.2 Ouvrages spécifiques :

Roche, C., *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance des peuples de Casamance 1850-1920*. Editions Karthala, 1985.

C'est l'ouvrage de synthèse sur l'histoire de la Casamance ; cadre géo-historique de notre étude. L'auteur aura consacré 20 ans de recherche sur l'histoire de la Casamance. Et ce ; durant un séjour plus long en résidence permanente en Casamance. Les développements sur le peuplement, l'expansion de l'empire du Mandé, les mouvances islamiques et la colonisation factorisent bien des équations qui se révèlent dans les étapes de construction de ce mémoire.

Les chapitres qui traitent du rite du «*Bukut*» dans ses travaux démontrent d'une riche complicité avec les communautés diolas. Nous confronterons ses thèses sur certains points par une mise en exergue d'autres échelles auxquelles, il ne pouvait accéder pour tenir en cohérence les paliers qui scindent les informations qu'il a pu mobiliser. L'auteur savait les limites, de par son statut d'intellectuel blanc et français. Ce qui, pour nous, justifie la recommandation qu'il fit aux jeunes des peuples qu'il étudiait de s'intéresser à l'histoire de leur pays ; car eux seuls pourraient cerner les aspects dont la compréhension était limitée aux membres. Ce travail pourrait bien être considéré comme une réponse à cet appel.

¹² Ki-Zerbo, J., *Repères pour l'Afrique*, Nouvelles du Sud, Dakar 2007, p. 12

Ki-zerbo, F., *les sources du droit chez les Diolas du Sénégal ; logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diolas du Oulouf (Casamance, Sénégal)*, 1997.

Les axes de recherche de cet auteur sur les Diolas permettent une justification du fondement de la législation dans cette société et de la gestion des institutions qui en découlent. Son travail s'articule autour d'un principe essentiel à l'arrimage de l'appareil juridico-politique de la société diola : «l'interdit» opposé à tout le non dit, socialement et tacitement, permis. Cette jonction nous permet de l'intérieur comme de l'extérieur de saisir et transcrire le sens et la forme des concepts, le symbolisme et le contenu des modèles.

Diatta, N., *Anthropologie et herméneutique des rites diolas : Funérailles et initiations*, 1982.

L'abbé Nazaire Diatta dresse, dans ce livre, le rapport de la société à la transcendance et les activités qui en sont le manifeste. Ses analyses pointues sur les structures de construction de la famille et les espaces qui s'y composent facilitent la compréhension de la difficile appartenance sans fusion ou d'union dans la juxtaposition de chaque membre de la société diola avec l'ensemble social qui l'entoure.

Aussi, retiendrons-nous des commentaires qu'il fait sur le sens des âges et des formes d'initiations peintes, la formulation d'un projet dans une réalité qui se prolonge jusqu'à la mort rendue incertaine ou nuancée par les funérailles qui sont une confirmation de la survie de l'âme dans une sphère nouvelle où elle regagne les fondateurs de la famille et le Créateur, un moyen d'illustration de certaines parties de l'étude.

Girard, J.M., *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance*, IFAN, Dakar 1969.

Dans cet ouvrage l'auteur situe et étudie les facteurs ayant rendu la colonisation de cette partie de la Casamance particulièrement rude et complexe. Il est, ici, posé avec pertinence les vocations ayant été à la base de la formation d'une conscience de résistance et une abnégation à la collectivité sociale d'origine. Les systèmes d'éducation qu'il a interrogé place le rite du «*Bukut*» parmi les constituants fondamentaux.

Les conflits de conversions forcées à l'islam et l'installation marquée du christianisme dans la basse Casamance ont trouvées chez cet auteur des analyses édifiantes sur les formes et les moyens utilisés ainsi que des conséquences occasionnées. Nous avons, dans ce travail, assez d'éléments pour tenter de saisir les paramètres liés aux mutations successives survenues dans ce territoire.

II. PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET LA SOCIETE DU BUKUT.

A. Localisation du peuple diola dans le Sénégal

Les Diolas du Sénégal se trouvent concentrés dans la Basse Casamance où est pratiqué le rite du «Bukut». Une brève présentation de cet environnement permettra une meilleure compréhension des enjeux liés à l'imbrication socioculturelle qui caractérise les différents groupes ethniques qui peuplent le Sud du Sénégal.

Figure 1 : vue d'ensemble du Sénégal sur l'Afrique occidentale

Figure 2 : espace sénégalais localisant la Casamance

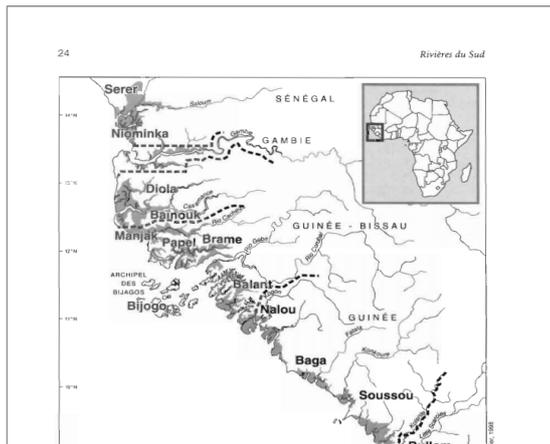
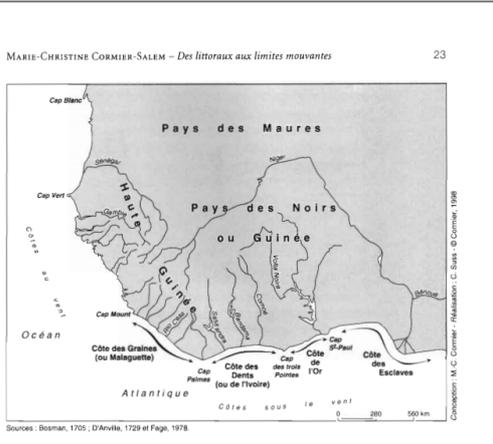
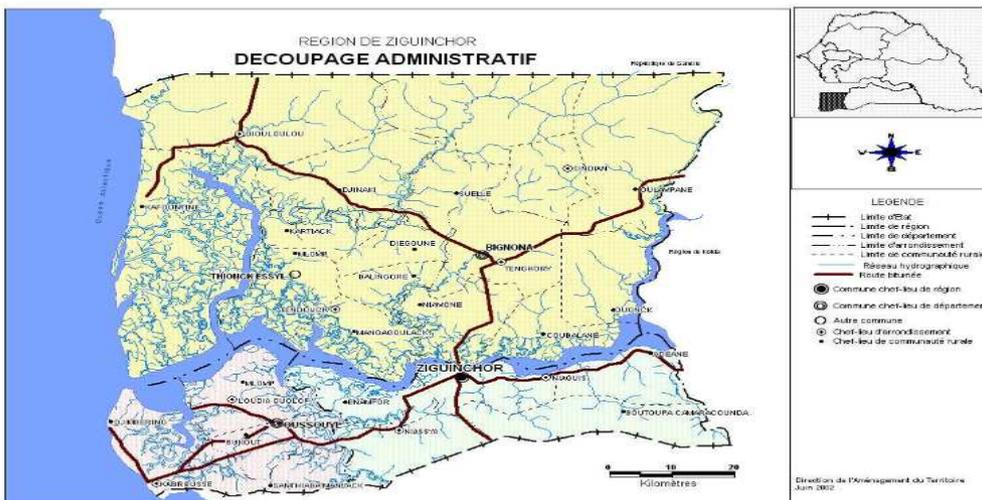


Fig. 1 - Situation de la Région de Ziguinchor dans le Sénégal
(Cette carte recoupe le domaine désigné par Basse-Casamance)

Graphique 1.1: Carte de la région de Ziguinchor



Source : direction régionale de la statistique et la démographie de Ziguinchor.

A.1. la Basse-Casamance et ses sous territoires

La Basse-Casamance est la composante sud-ouest de la Casamance. Trois grands ensembles définissent la Casamance : la Haute, la Moyenne et la Basse-Casamance.

Chaque entité est typique et caractérisée par une dominante sociale et culturelle.

- **La Haute-Casamance :**

Elle est majoritairement peuplée par les Peuls. On y trouve une importante communauté mandingue. Cette partie correspond à l'actuelle région administrative de Kolda.

- **La Moyenne-Casamance :**

C'est le domaine des Manding. C'est la partie centrale de la Casamance. Elle a été pendant longtemps le principal centre administratif et économique de la Casamance. Cette zone recoupe plus ou moins les contours de l'actuelle région de Sédhiou ; dont la ville de Sédhiou fut le siège de l'administration coloniale française et est l'actuel chef lieu de région.

- **La Basse-Casamance :**

Elle est ce qui constitue aujourd'hui la région administrative de Ziguinchor. Majoritairement peuplée de Diolas ; elle concentre toutes les composantes ethniques du Sénégal. C'est l'une des parties les plus cosmopolites du pays. La Basse Casamance a connu un long processus migratoire qui a fortement mixé les communautés culturelles qui y cohabitent. C'est là que se trouvent les sénégalais les plus polyglottes. Tous parlent, pratiquement, deux, trois à quatre langues du milieu. C'est aussi l'un des coins les moins fortement islamisé du Sénégal et le plus christianisé de région de la Casamance et de l'ensemble du Sénégal. La moyenne et haute Casamance se distingue par une forte l'islamisation de la population.

Le «*Bukut*», que nous étudions, est exclusivement pratiqué, sur le territoire du Sénégal, en Basse-Casamance. Il est aussi pratiqué, par la même communauté, en République de Gambie et en Guinée Bissau. Ces deux pays l'emboîtent en sandwich et en font une zone très enclavée du reste du Sénégal. Ce qui limite les échanges interculturels entre les peuples de la Basse-Casamance et ceux du Sénégal intérieur.

A.2. Des institutions socioculturelles chez les Diolas

La compréhension des institutions de la société diola et de son organisation pose comme préalable l'identification du peuple diola. Dès lors ; il serait pertinent de procéder à une brève présentation de la société diola, à travers quelques éléments de sa constitution anthropologique

- **Les Diolas**

D'une manière générale, «La famille diola n'est pas absolument homogène : elle est composée d'un certain nombre de tribus, qui sont à la vérité beaucoup plus caractérisées par les limites géographiques de leur habitat que par des différences ethniques bien distinctes. La plupart de ces groupements emploient le même idiome et se reconnaissent comme étroitement apparentés, ce qui n'empêche pas que l'état de guerre est loin d'être exceptionnel entre eux». ¹³ Les fondements de la famille en milieu diola sont loin de s'apparenter avec ceux des autres ensembles sociaux ; notamment de l'occident. Elle est si large et si disparate qu'elle sépare et confond tout à la fois tout. La notion de famille concerne, à la fois, le ménage, la concession ou la tribu. Tout s'y passe comme si chaque cercle était juxtaposé à l'autre ; mais ni circonscrit, ni soumis. «Les familles qui comptent des centaines de membres ne sont pas rares ; l'usage de la polygamie a souvent pour résultat de faire dépasser de beaucoup ce chiffre. L'unité sociale que constitue chacune d'entre elle se double d'une unité politique ; en matière de justice civile, comme en toute matière, la famille prime l'individu : la société noire est foncièrement collectiviste». ¹⁴

Cependant, il faut noter que dans le cercle familial compris comme la concession, sont compartimentés des espaces d'autonomie qui différencient chaque ménage en même temps qu'ils l'incluent dans l'ensemble «*fank*» ¹⁵ ou concession. Chaque ménage dispose de son espace propre, ses rizières et ses champs, facteurs garantissant son indépendance. Tous se partagent encore le capital de biens privés acquis de leur industrie individuelle et soumise à leur généreuse volonté de solidariser avec toute la famille.

Chacun a droit à une part sur le patrimoine commun de la famille. Tous s'obligent au devoir de solidarité et de participation au renforcement des liens de la parenté. Ils acceptent volontiers de partager leur patrimoine acquis de mains propres ou par succession avec la famille. Tout le monde est prêt, au besoin, à tout restituer à la concession et par extrapolation à la collectivité ; qui est à la fois le sens, la source et la finalité de la vie de chaque ménage, de chaque personne. C'est un cas socioculturel complexe. «Ce qui domine la mentalité diola, c'est un esprit d'indépendance mais aussi de communion, de dépendance. Le village se sait indépendant du groupement joola environnant, et pourtant il se reconnaît dépendant. La concession, dans le village se sait une entité particulière, individuelle, mais elle ne nie pas l'entité villageoise. Le ménage construit dans le même cercle que tous les autres ménages constituant la famille, mais il refuse l'identification absolue à celle-ci». ¹⁶

Il faut, aussi, préciser que le droit à une parcelle de rizière était soumis à la condition du mariage qui devait se faire qu'après la retraite initiatique. Autrement dit il fallait satisfaire l'étape du «*Bukut*» pour être en capacité de fonder un foyer et prétendre à sa parcelle. Les ayants droit non nullement le droit de céder leur part au nom d'intérêts purement personnel ou égoïste. La cession d'une part du patrimoine familial à un tiers du groupe est pour les diolas un moyen de sécurisation de ces biens. Tout bénéficiaire doit participer ainsi à sauvegarder le legs qui assure à la famille : prospérité et dignité. Ces biens symbolisent la part acquise de la bonté divine depuis les ancêtres fondateurs. Chaque élément de la lignée se doit de consolider et développer ce qu'il hérite pour assurer un legs suffisant et bien entretenu aux futures générations.

¹³ Maclaud, Dr., *Les notes anthropologiques sur les Diolas de la Casamance* (Paris) 1907, P.73

¹⁴ Delafosse, M., *Les Noirs de l'Afrique*, 1941, p.140

¹⁵ Terme désignant une concession familiale diola.

¹⁶ DIATTA, N., *Anthropologie et herméneutique des rites diolas : Funérailles et initiations*, 1982, p. 86

La famille, en bonne intelligence avec la cosmogonie du milieu exprimé dans une volonté dite de Dieu «*Atemite*»¹⁷, se fait un devoir d'accueillir d'autres chefs de familles et leur cède un lopin de terre, si ces derniers venaient à manifester le souhait de s'installer dans le même site. Cette cession est souvent faite sous forme de prêt et non de don. Ceux des étrangers à qui l'on cède un lopin de terrain favorisent l'aménagement et le maintien du patrimoine de la famille fondatrice du village. Tout un tas de mesures sont instruites au groupe familial pour accompagner l'installation du survenant avec qui il faut dorénavant partager le milieu de vie. Assistance sociale, appui dans les travaux d'aménagement de l'habitat et des zones d'exploitation vivrières ; tout est mis en œuvre pour garantir à l'étranger une introduction en dignité dans la vie de la collectivité ou de la famille. Mais il faut d'abord gagner la confiance de la famille d'accueil. Les Diolas sont convaincus que tous ceux qu'ils accueillent vont tôt ou tard retourner à leur terre d'origine ; tout comme ils sont eux-mêmes habitués à rentrer au bercail après de longs séjours loin de la collectivité d'origine.

Il faut aussi souligner que chez les Diolas la famille est organisée, selon le sexe, dans l'exécution des tâches nécessaires à la survie quotidienne du groupe.

Ainsi pour ce qui était des travaux agricoles, les hommes s'occupaient de la culture des rizières avec le *kadiandou*¹⁸ alors que les femmes se chargeaient de repiquer le riz et assuraient toutes seules les activités de récoltes. Très souvent, elles s'adonnent à la récolte des huîtres et à la transformation de l'huile de palme. Les hommes sont aussi souvent occupés par la récolte du vin de palme, du miel, la chasse, à la construction de nouvelles habitations ou alors à l'organisation de manifestations culturelles tels que la lutte, la danse des masques ou encore aux tissages des nattes et à l'entretien du bétail. Il faut noter que ces organisations tendent à disparaître dans certaines contrées de la Basse-Casamance.

Aussi est-il nécessaire de mentionner que la société diola présente un modèle de gestion du pouvoir atypique aux démocraties dites rurales ou sociétés acéphales.

- **L'organisation politique**

La société diola est une société égalitaire, personnaliste et collectiviste. C'est une société caractérisée par une absence de hiérarchie entre famille. Il n'existe pas de rapports confrériques ou de familles anoblies. Aucune famille n'a le monopole du pouvoir ou du savoir. Chaque famille joue un rôle que la société lui reconnaît. Nous prenons pour exemple le cas de la médecine où chaque famille est spécialiste d'un mal. Nous retrouvons encore cette réalité dans tous les villages diolas. Les soins de maux de ventre sont l'apanage strict d'une famille avec très souvent une seule personne initiée au secret des consultations et prescriptions relatifs aux traitements à observer. D'autres familles sont spécialistes soit des maux de tête, soit des zones rénales, soit des poitrinaires etc. C'est avec étonnement que nous assistons aujourd'hui à l'émergence de guérisseurs généralistes et spécialistes de soins de toutes maladies dans ce milieu. Nous avons aussi constaté que ces derniers sont pour la plupart des pratiquants de la religion islamique qui prétendent que tout est dans le Coran. Et comme ils tirent tout du coran : ils peuvent soigner toute maladie et tout faire avec le Coran. La crise économique ayant eu raison de la sécurité alimentaire du milieu, le

¹⁷ Nom donné à Dieu

¹⁸ Outil aratoire à bêche longue que les Diolas utilisent pour cultiver la terre.

foisonnement social, découlant de l'ouverture des Diolas au monde, moule avec réussite un nouveau type d'hommes, de moins en moins, apparentés aux valeurs fondamentales qui prévalaient dans le milieu.

Dans cette société aucune fonction ne s'improvisait et ne donnait droit à des avantages comparatifs sur le reste de la population. Chaque famille reconnaît en son sein des statuts à certains de ces membres. Ces statuts les investissent de rôles ; dont la société exige le strict accomplissement. Les attentes développées sont comprises comme un droit à satisfaire et non une faveur. Le fonctionnaire desservant une quelconque institution le sait et s'y conforme. Les familles se reconnaissent un doyen symbole de l'unité familiale et référence désignée dans la recherche constante de l'équilibre social.

Cependant il n'est pas habilité à prendre une décision sans au préalable avoir recueilli l'avis des membres de sa famille. Le consensus est de mise dans toute consultation qui doit être sanctionnée par la prise d'une décision qui engage la vie de la famille ou du village. Il arrive que les doyens de familles abusent du respect qui leur est voué.

Ce respect peut être perçu, par le regard étranger, comme une crainte de sujets au maître. Il n'en est rien. C'est l'honneur porté au symbole de l'unité familiale, rempart visible de l'héritage en transmission, depuis les temps immémoriaux, qui est exprimé par ce respect quasi dévotionnel. Et ce, tant que les premiers désignés incarnent bien cette attente, cet honneur, cet espoir. Autrement, tous s'en détournent. C'est toujours à leurs risques et périls que certains doyens s'avisent à faire passer leur volonté pour celle de la famille ; surtout lorsque celle-ci n'est pas secourue de sagesse garantissant à la famille et/ou la collectivité la stabilité de ses intérêts collectifs majeurs.

C'est ce qui explique les tensions quasi permanentes entre familles du même village ou alors au sein de la même famille. La personnalité du doyen de famille est assez déterminante dans le maintien de l'équilibre de la paix sociale. Il est contestable et très souvent contesté.

Il faut aussi remarquer que le caractère assez particulier de la société diola avait été un facteur déterminant dans la complication et le retardement de la colonisation des peuples de la Basse-Casamance. En effet, la structure de la société diola ne permet pas, d'emblée, une compréhension de son système de fonctionnement. Ceux qui sont désignés comme étant les chefs n'ont, souvent, aucune autorité sur le peuple. Les décisions sont prises au sein du peuple. Le plus souvent par un collège de sages, maîtres du «*Bois-sacré*»¹⁹ ayant parfaite connaissance de l'opinion des familles. Le peuple n'est soumis qu'à son vœu. Dans les anciens royaumes de la Ségambie, à chaque fois que le chef ou le roi était vaincu tout le royaume abdiquait. En basse Casamance, ce ne fut pas le cas.

«Les Européens ont souvent été frappés par une impression d'anarchie dans l'organisation politique des *Joola*. De nombreux rapports administratifs sont particulièrement sévères sur ce point. Il est fréquent de lire l'appréciation suivante : habitants au tempérament impulsif avec une répulsion à tout principe d'autorité».²⁰ On peut encore lire : «On a beaucoup médité des diolas à cause de leur individualisme et de leur égotisme sauvage. La mentalité diola est pour nous l'inconnue devenue presque incompréhensible. On est en droit de se demander si la leur qui passe dans son regard est ironie ou enfantillage».²¹

¹⁹ Espace aménagé pour un culte particulier ou une retraite initiatique.

²⁰ Archives du Sénégal, 13 G378. Rapport de l'administrateur supérieur à la fin de 1906. In *Histoire de la Casamance: conquêtes et résistance 1850-1920*.

²¹ Archives du Sénégal, 13 G 343. Monographie sur la Casamance. Dr Maclaud. In idem

Ces remarques illustrent parfaitement le sentiment qui anime la plupart des étrangers ayant pratiqué cette société du silence et du regard parlant. Chez les Diola : c'est la parole qui voile. Le silence est très explicite. Le regard dans sa lueur et sa perturbation est presque égal au cri prononcé. Ils ont, à chaque fois parlé quand ils se sont tus, et souvent confus quand ils parlent.

Dans ce Sénégal en pleine mutation, nous dirons même en explosion, les sociologues et les historiens doivent être constamment interpellés pour éclairer les décideurs. D'intéressants travaux sont déjà abattus et attendent une valorisation par une plus grande promotion.

Le Sénégal, à l'image de la plupart des Etats africains, reste encore une nation très fragile. Pour s'assurer un triomphe des vellétés de tentions compromettantes, dont il n'est pas à l'abri, le Sénégal se doit d'avoir une bonne maîtrise de la sociologie de tout son peuple, une bonne pénétration de sa psychologie sociale. Par là passe la bonne maîtrise de l'histoire. Tout ce qui articule les socles de la psychologie d'un peuple participe de son histoire. Appuyer des programmes de recherches fondamentales pourrait aider à donner plus d'éclairage aux décisions de progrès. La tradition n'est pas un passéisme. Elle est dynamique et fournit sans cesse des moyens à l'innovation.

La question de la crise casamançaise qui se lit à travers l'opposition d'un mouvement irrédentiste qui nie l'appartenance de la Casamance au Sénégal, pose dans sa réalité complexe les prémices d'ordre qui doivent fonder toute recherche de solutions viables à installer le pays dans une dynamique de paix et de développement durable. Un pays se construit par des hommes, des patriotes réellement éclairés de la bonne compréhension qu'ils ont d'eux même et de l'action qu'ils entreprennent pour bâtir le destin du peuple qu'ils gouvernent. On ne peut pas faire fi de la mésentente qui caractérise l'action de la plupart des gouvernements africains et les attentes qu'expriment leurs peuples.

Le chaos s'installant dans ce qui devrait signifier les apports des patriotes dans la réalisation du développement ; le commun vouloir de vie commune s'en trouve souvent éprouvé.

C'est à croire que l'approche des puissances impérialistes qui répondait, efficacement, à une stratégie qui consistait à diviser pour mieux régner, ait été ressuscitée dès les premières aubes de l'indépendance pour servir de modèle dans la gestion des attentes et la réalisation des espoirs pour lesquels l'indépendance fut acquise. Le clanisme et l'ethnocentrisme s'érigent en systèmes politiques. Le Sénégal semble s'en tirer jusque là et, sans pour autant, rassurer durablement ses citoyens.

Il importe de comprendre le peuple, de convoquer les mythes fondateurs, de saisir les enjeux et d'anticiper sur les actions qui pourraient aider à contourner définitivement certains conflits qui couvaient sous les feux de la colonisation. L'indépendance n'est pas une promesse de salut. Elle est la chance que chaque pays a, dorénavant, de faire ce qu'il veut de son destin et non ce que d'autres veulent du destin des peuples qu'ils soumettent. L'équation que la jeune République du Sénégal s'attela à résoudre, dès sa libération de la mainmise coloniale, semble être mal posée pour le cas de la Casamance. Par voie de conséquences les solutions préconisées, elles aussi, peu adaptées. La résolution d'un problème suppose une explication intelligente de sa situation. Or il faut comprendre pour ensuite expliquer, ordonner les attitudes idoines aux nécessités qui se posent.

C'est du reste tout l'intérêt de notre étude qui est une tentative de compréhension et d'explication de la vie d'un groupe social au cœur du processus politique de la République sénégalaise : les Diolas.

Le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC)²² qui revendique, à la République du Sénégal, l'indépendance de la Casamance est, pour l'essentiel, composé de Diolas. Ses principaux chefs ; tant de l'aile politique que la branche armée sont des Diolas. Ses opérations de contestation sont quasiment concentrées sur la Basse-Casamance ; fief des Diolas. La Moyenne et la Haute Casamance vivent moins le conflit que la Basse-Casamance. Pourquoi ce fait ? La Basse-Casamance serait-elle, par le leadership diola, plus responsable du destin de la Casamance que la Moyenne et Haute Casamance ? La nature de la géographie suffit-elle comme argument ? Qu'est ce qui peut expliquer l'implication peu sensible des autres composantes ethniques et géographiques de la Casamance dans les cellules politiques et militaires du MFDC ?

Toutes ces questions agitent bien des esprits au Sénégal. De toute évidence ; seule la Basse-Casamance vivait dans une résistance quasi permanente contre le colon français. Et bien avant la France ; le Portugal s'était usé presque deux siècles à imposer son autorité sur la même surface sociale.

Aujourd'hui ; le développement des régions sud du Sénégal est retardé par ce conflit qui perdure depuis plus de trois décennies et compromet l'action souveraine de l'Etat sur une partie de son territoire souverain. Toutes les parties engagées dans ce conflit armé agitent l'hypothèse d'un mode unique de résolution de ce problème : la négociation. Mais avec qui et quels représentants porteurs de voies des différentes forces des composantes socioculturelles ?

Il semble que cette question n'ait pas été suffisamment élucidée.

- **Les croyances religieuses**

Les Diolas croient en un Dieu unique ; «**Atemite**».²³ La société diola croit aussi en l'existence de forces surnaturelles classées sous deux ordres : les forces du bien et celles du mal. Ces forces sont symbolisées par les «**Ukin**».²⁴ L'expression «**Ukin**» serait issue de «**Bu-kin**» qui signifie littéralement habitat. «**Ukin**» est l'incarnation du lieu où s'invoque le service des forces vitales en faveur de la volonté du demandeur.

Ce lieu peut être un site naturel ou artificiel. Il peut s'agir d'un arbre, d'une termitière morte ou d'une pierre. On peut trouver dans ces implantations : des piquets d'ébènes, des squelettes d'animaux sacrifiés pour les offrandes. Les Diolas consultent le «**Ukin**» pour soit s'attirer de meilleures chances, conjurer un fléau ou soit se venger d'un malfaiteur, assurer la fécondité des femmes et la protection de leur progéniture.

Pour ce faire le Diola qui entre en consultation dans ces lieux apporte du vin ou une bête qui doit être sacrifiée sur place. D'une manière générale, ces lieux d'invocations sont compris comme des facteurs participant à restaurer l'équilibre de la nature et s'érigent comme garants de la sécurité des membres de la collectivité et de leurs biens. Il y'a d'autres types de lieux de culte avec diverses appellations ou qualifications.

²² Le mouvement des forces démocratiques de Casamance était un parti politique fondé en 1947 à Sédhiou, au sud centre de la Casamance, par un collectif de cadres casamançais dont Ibou Diallo, Emile Badiane, Edouard Diatta.... Il va vers les années 1980 se positionner pour l'indépendance de la Casamance qu'elle considère comme un pays différent du Sénégal. Cette revendication rebelle sera longtemps conduite par l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor.

²³ Nom attribué à Dieu par les Diolas

²⁴ Nom d'un culte communautaire ouvert à toute personne ayant des suppliques à présentées.

Aujourd'hui, avec l'essor de l'islamisation, les populations diolas habitants les villages gagnés par cette religion ont tendance à utiliser du lait en lieu et place du vin. Très souvent la farine de riz mélangée avec de l'eau et aussi utilisée. Dans ces milieux, le sacrifice de la bête est de plus en plus rare. La désacralisation du rite prend de plus en plus effet par ce changement de paradigme.

Toutefois, les tentatives de démystification et de démythification des cultes traditionnels sont encore loin d'emballer le peuple diola. Cette société tient, de façon remarquable, à ses repères anciens. Il n'est pas rare d'assister au spectacle, aussi surprenant, d'adeptes de l'Islam égrenant leurs chapelets autour d'un lieu de culte traditionnel pendant que le desservant exécute les formules d'usage dans la prière traditionnelle pour solliciter «*Atemite*» d'agir en leur faveur par l'assurance d'une bonne saison des pluies et d'excellentes récoltes. Ces rencontres se terminent, parfois, par une récitation de prières en arabe replaçant les participants dans le contexte actuel. Le contenu de ces évocations en arabes reste ignoré par la majorité de tous ceux qui les assurent de façon hasardeuse. Les Diolas semblent encore se rechercher par un recours régulier aux pratiques héritées. «La pénétration des religions étrangères et des valeurs monétaires chez les Diolas, loin d'annihiler toute référence aux traditions ancestrales a, au contraire, aiguisé les réflexes de défense qui protègent solidement les référents anciens de cette société».²⁵

L'islamisation et la christianisation des Diolas ont très souvent abouti à une sorte de syncrétisme, de «*diolaïsation*».²⁶ C'est à dire que ces religions, importées ou imposées, ont été adaptées à la culture locale. Dans la plupart des cas ; elles sont surchargées de pratiques spirituelles et sociales qu'elles prohibent. «L'Islam qui doit ses succès surtout à sa malléabilité, s'est plié aux coutumes du pays dans une certaine mesure».²⁷

Il serait, toutefois, intéressant de relever les changements intervenus dans les zones fortement islamisées comme le Fogy.²⁸ En effet, nous assistons, dans cette zone, à une forme de succession dans la fonction de desservant du culte traditionnel qui s'imprègne du contact de ce peuple avec les guerriers de l'islamisation. Ici, c'est désormais le fils qui succède au père. Ce qui rend familial le caractère du culte, qui en principe, devait être universel et communautaire. Dès lors nous comprenons la rareté de lieux de culte à finalité publique et communautaire dans cette zone.

Cependant, une nouvelle forme de lieu de culte est apparue et se développe dans le Fogy. Il s'agit des «*Bireys*»²⁹ ; culte exclusivement conduit par des femmes et dont la finalité est universelle et publique. Ici, il n'existe pas de desservant particulièrement désigné. Le culte est associatif et collectif.

La religion traditionnelle, dans la cosmogonie générale du milieu diola, repose fondamentalement sur un ensemble de piliers liés par le sacré ou l'interdit. Il s'agit donc de respecter l'interdit par l'observation de tout ce qui relève des autorisations accomplissant l'idéal social du groupe ; partout, en tout lieu et à tout âge. C'est un devoir, ou que c'est sacré, que de se conformer aux principes et ordres qui définissent la rectitude de comportements sociaux attendus de chaque membre de la collectivité. «L'arbre, le marigot, le vent, le feu, le mouton, tous ces êtres cosmiques éprouvent des sentiments, se fâchent, se réjouissent, rient et pleurent exactement comme les êtres humains. Par

²⁵ Diédhiou, L., *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*, PUL 2004, p215.

²⁶ Concept qui explique la particularité de l'adaptation de religions importées à dans ce milieu typique.

²⁷ Le Chatelier, A., *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, ed., G. Steindeil, 1899, p. 10

²⁸ C'est toute la région située sur le long de la rive Nord du fleuve Casamance, de l'affluent du Diouloulou jusqu'au Soungrougrou.

²⁹ Lieu de cultes associatif et collectif exclusivement dirigés par des femmes mariées ou veuves.

conséquent la nature est vivante, elle est un partenaire ou un adversaire, une force qui peut être gentille ou méchante selon la manière dont la traite. Si on l'exploite dans les limites du bon sens, elle peut se montrer très généreuse et très hospitalière. A l'inverse, elle peut nous refuser sa pitance et, à l'extrême se venger de nous en maudissant nos récoltes ou en jetant des calamités de toutes sortes sur notre couple, sur nos enfants, sur nous-mêmes, etc. Puisqu'ils croient que c'est le meilleur moyen de se concilier les forces cosmiques, les Diolas séduisent sans cesse cette nature par des rites, la magie, les offrandes et les sacrifices». ³⁰ Cette synthèse rend bien compte des soubassements du sens de la cosmogonie chez les Diolas.

B. Les origines du peuple diola

Les origines du peuple Diola sont diffuses. En effet, différentes raisons justifient cet état de fait. Les tentatives d'explication sur les origines des diolas sont nombreuses et diverses. Louis Vincent Thomas pense que «les Diolas actuels se contentent d'affirmer leur existence lointaine. De fait, les ancêtres se perdent toujours dans l'anonymat collectif et c'est de manière anonyme qu'on les évoque dans le culte. On peut avancer l'hypothèse suivante : les Diola ont, au cours du temps, perdu leurs mythes et l'habitude de représenter leurs héros culturels et leurs totems par des masques et des statuettes. Il ne reste plus, de nos jours, que des légendes, des réminiscences assez syncrétiques et quelques entités vaguement personnalisées». ³¹

En tous les cas, trois versions tentent de fournir des renseignements sur les origines des Diolas. Ce sont des légendes ou témoignages populaires que certains auteurs ont repris. Il s'agit de légendes rapportées par le Dr Maclaud et Jean Marie Girard. Une thèse de L. V. Thomas ; tente de compléter le récit sur ces origines.

B.1. Les témoignages orales rapportées sur les origines des Diolas

- **La légende selon le Dr Maclaud.** ³²

Cette légende lie l'origine des Diolas à celle des Sérères ³³ et la situe dans les temps non datés. Cette thèse est pourtant très répandue en milieu diola comme en milieu sérère. Elle met en scène deux sœurs : Aguène et Adiambone qui se seraient perdues en mer. Leur pirogue ayant été fragmentée, Adiambone s'est retrouvée dans le Saloum ³⁴ et Aguène en Casamance où elle fonda la Communauté diola. Cette légende aussi invraisemblable qu'elle soit, est très populaire au Sénégal.

³⁰ Diédiou, L., *Riz, symboles et développement chez les Diolas de la Basse-Casamance*, PUL, 2004, p. 181

³¹ Thomas, L.V., *Le Diola et le temps, Extrait du bulletin de l'I.F.A.N.*, tome XXIX, série B, N°1-2, janvier 1967, p.360

³² Docteur Maclaud, *Archives du Sénégal*, 13 G, 343, monographie sur la Casamance.

³³ Ethnie sénégalaise concentrée au centre ouest et liée par de fortes affinités culturelles et historiques avec les Diolas.

³⁴ Zone au centre-ouest du Sénégal fortement peuplée par le groupe sérère.

- **La légende selon Jean Marie Girard³⁵**

Selon le mythe, un Diola, un Toucouleur et un Sérère seraient venus de l'Est, assis dans la même pirogue. Le premier se tenait à l'avant, le second au milieu et le troisième pagayait à l'arrière. De cette origine et de cette migration commune découlent des relations interethniques variables selon les peuples et les domaines considérées.

C'est pourquoi le Sérère, le Toucouleur et le Diola se partagent toujours les biens de l'un ou de l'autre en fonction de la place occupée dans la pirogue qui assurait leur migration commune. S'il s'agit d'une bête tuée par le Toucouleur : le Diola et le Sérère survenant, s'emparent respectivement de la partie supérieure et de la partie postérieure. Le Toucouleur a toujours la partie centrale. Quelle que soit la personne qui tue la bête (entre le Diola, le Sérère et le Toucouleur) le niveau des parts ne change jamais. Nous retiendrons de cette légende que les Diolas sont donc originaires de l'Est.

Cet argument est conforté par le discours fondateur qui relate, des sources à nos jours, la vie du peuple diola. Ce discours, tenu lors de réunions des grandes familles diolas, fait la situation globale des origines et du processus de migration des peuples diolas qu'il remonte jusqu'à l'Égypte antique ; donc à l'Est ou le Nord-Est. En effet le «*Diamorail*»³⁶, que nous qualifions de grande réunion de la famille diola, constitue un cadre de concertation sur les origines et l'état d'actualité de la société diola dans le monde et dans sa vie culturelle. C'est encore une chance pour les chercheurs que ces rencontres des principales grandes familles diolas se tiennent encore et donnent lieu à des explications très larges et très profondes sur l'histoire des Diolas et de leurs cultures. Il n'y a que la famille diola, considérée dans son sens anthropologique, qui organise de telles réunions de revivification historique et culturelle au niveau de la Casamance. Leur ampleur est de plus en plus croissante. On retrouve lors de ces rencontres des Diolas de la République de Gambie et de Guinée Bissau. Après chaque rencontre, un nouveau village est choisi soit en Casamance, soit ou en République de Gambie pour recevoir la prochaine réunion. Toutes les charges sont gérées sur fonds propre. Les familles se cotisent pour préparer ces rendez-vous annuels.

Les fondations de base des familles sont ici situées avec pertinence et éloquence ; car c'est aussi un moment d'assemblée de l'élite du groupe, considéré dans son statut de dépositaire de la vérité historique de ce peuple et la bonne conservation de la langue dans sa pureté et sa richesse.

Les «*Diamorail*» se tiennent très souvent durant le printemps ou l'été ; entre la fin des récoltes et avant le début des travaux agricoles. Ce sont des rencontres de revisite et d'analyse de la généalogie. Ces rencontres enregistrent, de plus en plus, la participation de cadres universitaires issus de l'ethnie. Ceux-ci présentent en langue diola, à ces occasions, des travaux qu'ils ont effectués sur des sujets d'histoire de la communauté.

Aussi faut-il noter que ces derniers font de ces rendez-vous un moment opportun pour tirer le maximum d'informations sur les Diolas et les institutions qui gouvernent leur vie.

³⁵ Jean-Marie Girard, *L'Or du Bambouck, une dynamique de civilisations Ouest africaine du Royaume du Gabou en Casamance*. Genève, Georg éditeur, 1992. 366p

³⁶ Terme désigné pour qualifier les réunions de la Grande Famille Diola. Ces réunions s'organisent suivant l'unité ancestrale comprise par grappes de noms de famille à l'origine unique. Comme exemple ; les Manga, les Badiane et les Bodian se reconnaissent la même origine et réunissent chaque année pour des remémorations historiques.

Plusieurs versions de l'histoire sont évoquées lors de ces cérémonies par des témoins qui n'ont souvent que la mémoire et l'expérience d'une vie très pénétrée de la réalité sociale du peuple diola. Il serait juste de nuancer l'absence d'une culture de l'oralité chez les Diolas ; car ceux qui témoignent en ces occasions relatent ce que leur ont transmis les pères avant de quitter le bas monde. Les griots n'existent pas ; mais la mémoire se transmet par la parole. Elle n'est pas aussi spectaculaire que chez les griots mandings ; dont c'est la fonction de redire la mémoire aux nouvelles générations.

B.2. La thèse de Louis Vincent Thomas sur les origines des Diola

Par sa cohérence et son caractère scientifique, cette thèse nous intéresse à plus d'un titre. En effet, elle marque une rupture nette d'avec les autres thèses et situe les origines du peuple diola au Sud, notamment dans la région de Suzana en pays *Jamat*³⁷ de Guinée Bissau. Cette région semble être le giron d'un peuplement diola très ancien. C'est dans ce périmètre, dit-on dans le milieu, qu'est né le *kadiandou* ; outil aratoire qui sert à cultiver les rizières. Cet instrument est très adapté au labour des sols latéritiques et des terres inondées ; zone de prédilection des peuplements diolas.

Les Aramés, un groupe diola à cheval entre la Guinée Bissau et le Sénégal, qui peuplent encore cette région sont des techniciens inégalés dans la culture avec le *kadiandou*. Dans ces travaux Roche, Christian³⁸ démontre que le village de *Thionk-Esyl* au Nord du fleuve Casamance est fondé par les populations qui ont quittées le village d'*Esyl* située sur la rive Sud. A cet exemple nous ajoutons celui du village de *Mlomp*, toujours sur la rive Nord, fondé par les habitants venus de *Mlomp* au sud du fleuve.

Christian Roche cite dans ses travaux H. Hecquard qui mentionnait déjà dans son ouvrage «*Rapport sur un voyage en Casamance, 1850*», que les Diolas du *Fogny* sont des habitants de la rive sud (des Flups) qui ont conquis leurs terres sur les Baïnounck premiers occupants de la Basse-Casamance. Christian Roche ajoute que les populations du village de *Njann*, situé dans les *kalounayes*, zone antérieurement peuplée de Baïnounck, au centre Est De la Basse Casamance, parlent le même diola qu'à *Efok* et *Yutu* au sud- Ouest. Une migration des Diolas du Sud vers le Nord est évidemment une thèse très plausible. En effet, les terres de la rive nord sont plus hospitalières que celles de la rive sud. S'y ajoute que la présence des Baïnounck en amont suggère difficilement le contraire.

Nous pensons que cette zone a connu plusieurs mouvements de migrations qui ont mis en fusion différents groupes ethniques. L'altération de leurs cultures se réalisant selon une dynamique structurée suivant leurs rapports de domination, l'évolution dans le temps ainsi que d'autres paramètres qui pourraient se lier à l'environnement et les activités d'échanges qui s'y développent ; il en est résulté un foisonnement socioculturel fortement reflété par la dominante diola. Dès lors nous comprenons la dérivation de sous dialectes dont la justification de liens entre elles demeuraient quasi inexplicables. La composition sociale étant fortement marquée par les influences et la domination démographique du groupe diola, on en est arrivé à qualifier de diola tous les habitants du milieu. La cohabitation culturelle n'est possible que par une phagocytose de la culture la moins dynamique. Delafosse Maurice note : « ...une poussière de tribus pour la plupart très arriérées et souvent à demi sauvages, restes probables de

³⁷ Autre nom par lequel les Diolas se désignent.

³⁸ Ancien proviseur du Lycée Djinabo de Ziguinchor et auteur d'un ouvrage de synthèse sur l'histoire de la Casamance.

populations autrefois plus nombreuses et plus compactes entre lesquelles, les Mandingues et les Peuls se sont infiltrés depuis des siècles tantôt les acculant à la côte de l'Océan ou parfois même aux îles situés dans les estuaires des fleuves, comme c'est le cas pour **les Diolas** de la Basse-Gambie et de la Basse-Casamance, les Balantes, Bagnoun, Bissago, Pépel, Biafada, etc».³⁹

Le groupe diola est effectivement l'aboutissement de la fusion de plusieurs ethnies sur un long processus historique. Lisons sous ce rapport les agressions du peuple diola sur les Bainounck et le rapprochement culturel qui s'en est suivi ; jusqu'aux emprunts de vocabulaire, la similitude des noms de familles et certaines pratiques culturelles. Les Bainounck ont subi la domination des Diolas qui leurs arrachaient leurs terres et leurs imposaient une cohabitation définitive. La plupart des Diolas vivent sur un domaine antérieurement occupé par les Bainounk, peuple autochtone de la zone.

Ce qui nous interpelle sur la prétendue malédiction qui frappe le peuple bainounk et quiserait la suite d'une trahison à un de ses chefs, en l'occurrence Sira Gana Bana.⁴⁰ Nous pensons que les Diolas ont inventé ce prétexte pour justifier leur entreprise de barbarie, de domination et de spoliation des domaines occupés par les Bainounks, premier peuple autochtone de Casamance.

C. Les communautés diolas dans le Sénégal

Les Diolas se trouvent disséminés à travers le Sénégal. La diaspora diola est surtout concentrée dans les grandes villes comme Ziguinchor, Dakar, Kolda, Thiès, Mbour et Saint Louis. Presque partout dans les villes citées ; les Diolas s'organisent et procèdent à des animations culturelles périodiques et participent faiblement aux activités économiques de grande envergure.

C.1. Le patrimoine culturel des Diolas dans les cités urbaines

Souvent organisés en associations de ressortissants de la collectivité de base en Casamance ou en une fédération d'associations de résidents casamançais ; les Diolas parviennent par ce moyen à recréer l'ambiance culturelle du village à des occasions récurrentes comme les mariages, les baptêmes ou le décès d'un membre de la communauté.

A chacune de ces occasions les Diolas revisitent et réaniment les pratiques qui s'y rapportent. Du protocole d'arrangement du mariage à sa célébration, des préalables du baptême à sa consécration, de la préparation de la

³⁹ Delafosse, Maurice, *Les Noirs de l'Afrique*, 1941, p.88

⁴⁰ Il se dit dans le milieu casamançais et surtout diola que les Bainounks auraient piégé et tué sauvagement leur dernier roi Sira gana Bana pour se venger de sa méchanceté. Le roi leur aurait maudit et prédit leur domination jusqu'à extinction totale du groupe. Ce que les Diolas répandent grossièrement en les désignant comme un groupe porteur de poisse et de malédiction en cas d'union avec une femme ou un homme bainounk. Pourtant de nombreuses familles dans les villages diolas sont à l'origine des Bainounks. Elles sont bien intégrées et ont des liens de mariage avec les Diolas sans conséquences.

Le lent développement du groupe bainounk pourrait s'expliquer par deux causes. Premièrement, le peuple bainounk ne pratiquait pas la polygamie avant l'islamisation d'une partie du groupe qui est maintenant polygame. Deuxièmement, la fameuse malédiction adroitement manipulée par les Diolas en fait un groupe exclu et limité dans son potentiel de développement, car presque entouré de toute part par les Diolas et privé de toute possibilité de métissage.

dépouille mortelle à son enterrement en passant par tous les faits et gestes, tout se fait selon la tradition ou s'en inspire.

L'Islamisme, le Christianisme et le modernisme s'imposent de plus en plus à ces communautés diolas urbaines ; mais la référence, même hasardeuse à la tradition y est encore vivante. C'est en ces circonstances, les mieux partagées par tous les citoyens, que les communautés se distinguent par des pratiques et des protocoles qui façonnent l'identité de la ville que beaucoup considèrent comme un espace neutre de toute culture. La ville africaine est le lieu de toutes cultures juxtaposées, imbriquées, intégrées et, en inter culturalité permanente. C'est ce dialogue qui est très peu ou pas du tout accompagné par l'Etat. C'est ici le lieu et le moment d'une imminente collecte des aspects des patrimoines réanimés en ville. Les citoyens s'ouvrent et acceptent de parler, plus facilement, de leur culture d'origine que les habitants de la campagne. Les grandes cérémonies qui se préparent dans le lointain village de Casamance donnent lieu à un avant goût prononcé en ville. Dans ces villes, les Diolas écument les rues aux pas de danse accompagnés de chants et rythmes avec presque tout l'attirail costumier qui s'y rapporte.

Les regroupements des Diolas en ville sont aussi une manière de participer à l'effort de développement de la collectivité d'origine. Les associations organisent des activités lucratives pour participer à la construction d'écoles, de mosquées, de postes de santé, au financement de lotissements sous le modèle des cités urbaines.

Aujourd'hui ; la grande partie de l'argent mobilisé est dépensé dans des célébrations d'anniversaires religieux comme celles de la naissance du prophète Mohamed ou de saints, souvent, vénérés à l'échelle du village.

Les ordinations de nouveaux prêtres issus de la communauté constituent une mobilisation financière non négligeable. A toutes ces occasions ; des convois de véhicules sont organisés pour rallier le village et participer aux dites célébrations.

C.1.2. Les Diolas dans l'économie nationale

D'une manière générale les Diolas ne s'adonnent pas à des activités de commerce ou aux affaires à fort revenus. Ils sont dans leur écrasante majorité des fonctionnaires. Le travail salarial bénéficie d'une forte reconnaissance chez les Diolas. Ils ne sont pas très attirés par le commerce et les affaires. Le Diola n'est pas préparé par son éducation à des efforts en vue d'accumuler une forte fortune le distinguant très sensiblement du reste du groupe. Le juste nécessaire est la base du principe de son éducation. Il en résulte une peur à amasser de fortes fortunes. Ce qui constitue un des éléments qui expliquent l'absence quasi-total des Diolas dans le cercle des grandes fortunes du pays. Le seul milliardaire reconnu comme tel est un architecte pointu et très distingué dans le milieu africain. Pierre Atépa Goudiaby ; fondateur de l'entreprise Atépa Technology⁴¹. C'est un homme présent dans les grandes affaires. C'est le plus célèbre architecte sénégalais et le plus puissant par l'implantation de son entreprise qui gagne de grands marchés au niveau de l'Afrique subsaharienne. Ironie du sort ; Atépa a fait son initiation à l'âge de 60 ans et, le temps d'un soir. C'est peut être un échappé du «*Bukut*». La plupart des Diolas qui se sont développés dans les affaires sont soit de la diaspora ou de la nouvelle génération fortement marquée par l'ouverture et l'école du business.

⁴¹ Cabinet d'architecture et de grands travaux basé à Dakar

Cette situation qui trouve son explication, en tous les cas une partie, dans les facteurs de l'éducation en milieu diola est, surtout, perçue comme une frustration ayant sa cause en dehors de la communauté. Les Diolas sont aujourd'hui absents du lobby économique et religieux. Le politique étant, au Sénégal, déterminé par ces paramètres ; les Diolas se retrouvent quasi exclusivement dans les couches moyennes et parmi ceux des sénégalais qui bénéficient le moins des avantages de la République. Le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance en fera un argument de forte mobilisation pour valider, socialement, le principe de l'indépendance de la Casamance. Même, au cas où cette hypothèse s'avérait ; il faut encore considérer que le lobby religieux, dû à la faveur de la montée de l'islam, est encore sous le contrôle des Mandings, des Wolofs et des Peuls, en Casamance. Les segments de l'économie sont, eux aussi, tenus par les Peuls, les Libano-Syriens et les Wolofs Baol-Baol⁴². Comment le MFDC, qui est majoritairement constitué de Diolas, pourrait asseoir une autorité forte et fédératrice sans l'aval de ces groupes de lobbys ; dont on ne peut ignorer l'influence. Les deux principales communes dans la Basse-Casamance sont aujourd'hui dirigées par des maires venant de la communauté peule (pour la ville de Ziguinchor) et mandingue (pour la ville de Bignona). Ces communes étaient longtemps dirigées par des maires de la communauté diola ; dont la légitimité reposait, essentiellement, sur le soutien longtemps aveugle et indéfectible de la communauté diola. Ce sont là des repères qui méritent toute la considération qui sied.

Il faut signaler que les premiers maires de la ville de Ziguinchor étaient issus des communautés portugaise ou cap verdienne qui dominait au niveau de la classe intellectuelle et des affaires. Une transition sera observée avec l'arrivée de Monsieur Abdoulaye Sy, à la faveur d'un appui bien organisé de la part de sa communauté (toucouleur) qui était fortement positionnée dans les structures économiques locales comme le secteur de la pêche et celui du petit commerce.

L'avènement des maires diolas est arrivé avec des contestations généralisées essentiellement causées par une gestion du foncier qui ne tenait pas compte des réalités socioculturelles du milieu. Autre facteur qui va renforcer le sentiment d'injustice et de frustration largement partagé au sein des communautés diolas et de la plupart des minorités autochtones. C'est sur cette base, qu'une forte coalition d'opinions, renforcées par les revendications indépendantistes du MFDC, va amener le gouvernement du Sénégal à favoriser l'émergence d'une élite politique à visage diola pour tempérer le sentiment de domination et d'envahissement de communautés venues du nord du Sénégal. C'est ainsi que, sous couvert et parrainage du Parti Socialiste (PS), le maire diola Monsieur Robert Sagna a pu régner un peu plus de 20 ans ; sans adversaire de poids. Ce fut le cas à Bignona où les Diolas ont dominé les mandats durant plus de 3 décennies.

Aujourd'hui ; les nouveaux maires de Ziguinchor (en l'occurrence Monsieur Abdoulaye Baldé) et de Bignona (en la personne de Monsieur Mamadou Lamine Keita) viennent tous de remplir un second mandat en étant dans l'opposition. Ils étaient en compétition contre des candidats, d'origine diola, présentés par la mouvance présidentielle et bénéficiant de moyens suffisants pour leur campagne électorale.

⁴² Membres de l'ethnie wolof habitant une contrée du Sénégal appelé Baol. Les populations de cette contrée ont, du fait de la sécheresse récurrente, gagné tous les centres à potentiel ou fortes d'activités économiques. C'est dans cette composante sociale qu'on trouve les plus riches sénégalais de toutes les grandes villes.

La Basse-Casamance se recompose par l'amalgame de forces naissantes par le lobby économique ou religieux à la faveur d'un nouvel esprit fortement marqué par l'ouverture et l'aventure pertinente. C'est un projet unificateur et fédérateur dans la redistribution des richesses et des responsabilités qui commande l'intelligence du vote maintenant.

III. LE RITE DU «*BUKUT*» CHEZ LES DIOLAS DU SENEGAL

A. Présentation du rite du «*Bukut*»

Nous allons, ici, nous inspirer de la fiche de présentation des expressions du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO pour donner une description méthodique du rite du «*Bukut*».

A.1. Dénominations :

Le rite dont il est question est connu sous différentes dénominations ; suivant les collectivités diolas répartis dans la Casamance, en Gambie ou en Guinée Bissau. C'est ainsi qu'on parle de «*Bukut*» ou «*Foutampe*» chez les Diolas du *Fogny* et du *Boulouf* ou, encore, *Ewang* dans le Kassa.

- **Typologie** : le «*Bukut*» relève du patrimoine culturel immatériel
- **Historique** : ce rite d'initiation se pratiquerait depuis vers le XI ou XII siècle. Il prendrait une importance particulière avec la pénétration étrangère sous forme d'islamisme avec les marabouts mandings et la présence occidentale axée sur la logique de domination culturelle des peuples autochtones. Ce qui va amener les Diolas à renforcer les mesures de protection de leur culture par une plus grande fermeture du rite et une surcharge de sa fonction de canal de transmission des valeurs culturelles du groupe ; qui s'est mue, dès lors, en moyen de résistance et d'exclusion des cellules sociales étrangères ou non initiés aux codes et valeurs locaux.
- **Localisation** : le «*Bukut*» se pratique dans les communautés diolas de la Basse Casamance, la Basse Gambie et le Nord Est de la Guinée Bissau.
- **Contexte** : Chaque village organise le rite pour chacune des générations de jeunes hommes. C'est la disponibilité d'une génération importante non éduquée à la reconnaissance et l'assimilation des valeurs fondamentales de la société diola qui justifierait le contexte de la réédition du rite.
- **Description du rite** (implantation, composantes, nom des différentes parties) : Deux aspects composent le rite : des activités sacrées(1) et des activités non sacrées (2) qui se déclinent sur toutes les phases du «*Bukut*».
 - Séances de danse d'entraînement, de rasage ou de prélèvement de touffes de cheveux par les oncles maternels, créations des objets de décors, d'accoutrements et de certains accessoires de sonorisations pour accompagner les prestations.
 - Etape de la retraite, préparation mystique antérieure et toutes autres activités qui se tiennent durant la retraite initiatique exclusivement dirigés par les hommes.
 - L'appel : c'est le *Boutousse* qui est une forme de publicité adressée aux citoyens du village et les communautés environnantes pour faire part de la décision d'un village x de procéder à la mobilisation de tous les jeunes profanes composant sa génération disponible pour passer l'étape initiatique du «*Bukut*». Cet appel peut se faire 3 années avant la période décisive.



Instrument d'appel,

Source : Oumar Badiane

- La phase de mobilisation : c'est le *Kabomène* qui consiste en des séquences d'entraînement à la danse y liée et l'apprentissage de chants consacrés à l'événement. Cette étape inclut le protocole de visite chez les oncles maternels que chaque initié doit effectuer en compagnie d'une forte délégation du village. Par ce moyen le village apporte lors de ces rondes un message de remerciement et de reconnaissance à la belle famille qui a offert sa fille pour réaliser le renouvellement de génération qui assure la survie du village symboliquement marquée par le passage de témoins que suppose le rite du «*Bukut*».
- *Le Foutampe* (ou le pilage) : c'est la phase de transformation et d'assimilation des codes et valeurs socioculturels du groupe. Ce sont toutes activités vécues dans le secret de la retraite initiatique partagée entre les doyens de promotions, les sages du village et les candidats en stage. C'est une conjonction d'actions dont la finalité est de réaliser un groupe homogène et en parfaite fusion avec lui-même et les valeurs morales en rigueur dans le village et la société diola. *Le Foutampe* est, selon Lamine Kéba Sonko⁴³, une analogie au processus de transformation du riz depuis la récolte de l'épi jusqu'à son moulage en farine ; étape de malléabilité et de concordance de formes au souhait des mains du malaxeur. Ce que veulent ces mains se ramène à l'harmonisation de la jeunesse avec l'idéal social du groupe, rendre disponible le jeune Diola au développement de sa collectivité.

⁴³ Un sage du village de *Coubanao* situé au sud du département de Bignona, ancien secrétaire général du conseil régional de Ziguinchor et ancien champion d'Afrique de saut à la perche.

- **Fonctions et utilisations historiques du rite** : transmission des valeurs culturelles du groupe et renouvellement des agents à l'animation du patrimoine culturel sacré et profane du village. Revisiter l'histoire et le patrimoine culturel hérité de façon très exhaustive à l'échelle du village et de la concession familiale restreinte.
- **Fonctions et utilisations actuelles du rite** : en plus des fonctions premières ou historiques ; le rite est devenu un moyen de regrouper tous les citoyens du village éparpillés dans le monde pour les communiquer les besoins du village en terme de développement.

A.2. État général du rite :

En phase de désacralisation (1) et d'élargissement (2). Une importante partie des fils diolas qui participent au rite ne comprennent pas la langue diola ; véhicule de transmission et d'enseignement des valeurs du groupe.

- certaines restrictions connaissent un allègement ou sont levées. Les délais de formation sont raccourcis à moins d'une ou deux semaines, un mois parfois et très rarement deux mois complets. Jusqu'à la moitié du vingtième siècle, le rite s'étalait sur 3 à 6 mois ferme de retraite initiatique. En guinée Bissau c'est encore le cas.
- le rite accueille de plus en plus de candidats à l'initiation qui ne parlent pas le Diola et qui sont, souvent accompli dans leur carrière professionnelle et bénéficie d'une reconnaissance sociale nationale ou internationale. Leurs contraintes ou prétextes professionnels en font des privilégiés ou des malheureux qui visitent le lieu de retraite pour le temps d'une journée ou un soir.
- **Statut et/ou propriété** : le rite du «*Bukut*» est universel au peuple diola vivant en Gambie, en Casamance (au Sénégal) et en Guinée Bissau. On retrouve dans chaque village une organisation regroupée autour des familles fondatrices. C'est dans ces familles qu'est choisi le jeune initié en tête de peloton et désigné comme le responsable de sa promotion. L'entrée au «*Bukut*» est gratuite. Elle n'est soumise qu'à une seule et unique condition : être un fils du village ou de parents natifs du village ou fils diola reconnu comme tel. Chaque famille s'organise pour assurer un convoi quotidien de trois repas par jour ; régime habituel d'alimentation en milieu diola.

Les amendes sanctionnant des fautes individuelles, de groupes de personnes ou de quartiers sont payées en nature – moutons, chèvres, bœufs ou en céréales locales. Ce produit est directement reversé dans l'alimentation des jeunes initiés. Il existe cependant des produits dont la consommation est interdite aux jeunes initiés durant la période de retraite. Mais rien, absolument rien, de ce qui est offert par les communautés voisines sous formes de soutien ou du produit des amendes ne revient, sous forme de privilège, à une personne ou un groupe de personnes qui soient autorisés à tirer profit du culte. Le principe est que tout ce qui rentre dans le bois sacré demeure et meurt dans le bois sacré.

- **protection patrimoniale** : la protection du rite demeure traditionnelle par sa réédition régulière à chaque génération (tous les 25 voir 30 ans) et dans la plupart des villages diolas. Le rite ne fait l'objet d'aucune inscription ou classement national.

- **Menaces** : les facteurs combinés de la détérioration du cadre de vie, la perte accentuée du pouvoir d'achat des populations par l'appauvrissement des sols et le poids démographique, de plus en plus pesant, créent une situation assez compromettante à la tenue correcte du «*Bukut*» dans l'égalité et l'équité.

Les fonctionnaires contractent des dettes pour satisfaire les besoins de prise en charge de la préparation des costumes des initiés, l'alimentation et l'aménagement des espaces d'hébergement. Beaucoup connaissent de longues périodes d'instabilité financières après le rite.

B. Les composantes sociales intervenant durant le «*Bukut*»

Événement majeur dans la vie du Diola ; le «*Bukut*» est un moment de solidarité et de forte mobilisation de la communauté dans l'organisation et l'animation qui le rythment.

B.1. Les hommes

Ce sont les parents et les aînés qui sont dans le rôle d'éducateurs sociaux du village. Il est de leur ressort de veiller à ce que tout soit parfait tant dans l'organisation et la gestion des besoins d'accueil que dans l'animation du stage initiatique. Ils animent le village et conduisent les séances de répétition de danse et de chants durant les années qui préparent le «*Bukut*». Ils se mobilisent pour tous les travaux d'aménagements collectifs et/ou privés.

Le village est maintenu dans un état de salubrité impeccable. Toutes les voies qui y mènent sont bien dégagées et réparées par les hommes. Le bois mort indispensable à la cuisine de masse est très tôt stocké en quantité suffisante dans toutes les concessions de chaque famille. Les provisions de matières premières servant à la fabrication de poudre pour les canons qui sont régulièrement déclenchés à chaque parade sont encore une occupation que les hommes accomplissent dans le respect d'un agenda rigoureux. Pour certaines de ces actions, les candidats à l'initiation sont mobilisés. Pour d'autres opérations plus restrictives et liées à la satisfaction de l'étape initiatique ; ils sont tenus à l'écart.



Rassemblement d'initiés avant la retraite initiatique

Source : Oumar Badiane

Préparer le «*Bukut*» revient aussi à construire de nouvelles maisons pour les membres de la famille éparpillés de par le monde. Il faut suffisamment d'espace et de chambres pour les accueillir avec leurs familles ainsi que les personnes venant de la contrée et des villes lointaines pour assister aux manifestations d'entrée et de sortie du «*Bukut*».

Ces aménagements dans les concessions facilitent le retour définitif au village de ceux qui sont parti à l'aventure depuis longtemps sans pour autant avoir la chance de se réaliser comme ils le souhaitaient. Les retraités en manque de moyens pour tenir dans la rigueur budgétaire que la ville leur impose trouvent un moyen de se libérer des contraintes financières quotidiennes. Au village l'habitat est gratuit et l'on peut toujours se remettre dans une activité modérée d'agriculture.

Les hommes sont encore les moniteurs qui assurent la formation que les candidats à l'initiation reçoivent dans la haute brousse ; loin des femmes et des non initiés.

B.2. Les femmes

Elles sont très présentes et participent activement à la réussite de l'événement. Conscientes de la nécessité et de l'importance du «*Bukut*» pour leurs fils et/ou frères, les femmes adhèrent avec abnégation à l'accomplissement des tâches qui se multiplient et se diversifient au fur et à mesure que le temps qui leur reste à partager avec ceux-ci se resserre. Des années durant elles préparent la retraite initiatique de leurs fils en étroite collaboration avec les hommes. Les espaces agricoles aménagés connaissent souvent une extension pendant les années préparant le rite. Elles sont seules à préparer les objets de décors pour la vêtue de leurs fils avant l'entrée et le retour des initiés du lieu de stage. La confection de boissons locales et la préparation de mets conservables sur une période relativement longue leur est aussi dévolue. Elles sont responsables de la cuisine et du ravitaillement en eau pour les visiteurs et

les jeunes en retraite initiatique. La gestion des préoccupations ménagères et l'alimentation correcte et suffisante de toute personne qui survient pour les circonstances du « Bukut » les occupent. Elles sont accompagnées par les *kousseumpouls*, c'est-à-dire les neveux et nièces de la famille, qui sont tous mobilisés pour une prise en charge parfaite de tous les problèmes liés à l'organisation de la manifestation.



Source : Oumar Badiane

On les retrouve encore et toujours dans toutes les animations festives jusqu'au rassemblement final marquant le départ, en course, des candidats à l'initiation vers le lieu de retraite ; dont l'accès est strictement réservé aux doyens ayant déjà réalisé cette étape.

Cette cession des rôles et l'accaparement, dont font les hommes, des jeunes à initier créent une distance entre chaque femme et son fils. Cette distance s'affirme au fur et à mesure que la date de la retraite s'approche et se matérialise radicalement dès le retour du fils initié qui devient un homme responsable, dépositaire de la confiance du groupe et enrôlé dans la gestion des institutions du village. Toute complicité avec sa mère le rend suspect au regard des aînés et de ses promotionnaires.

Les femmes vivent l'impression que les hommes veulent leur arracher leurs fils à tout jamais. Elles manifestent, leurs craintes et la souffrance dues par cette séparation douloureuse par chants qu'elles entonnent sur un ton peint de douceur et de tristesse. Plus doux et plus tristes sont encore les chants des femmes stériles ou de celles qui n'ont pas un fils. Il faut reconnaître que le fils est un luxe dans la société diola. Les femmes qui n'en ont pas, trouvent souvent une consolation auprès des coépouses ou les beaux frères qui leur font don d'un ou plusieurs fils dont elle assure l'adoption et le rôle de mère jusqu'à la fin de leur vie. D'autres moins chanceuses accueillent des coépouses que la famille imposent souvent à l'époux pour garantir la disponibilité de fils à préparer pour la relève à l'animation

des institutions et l'assurance des fonctions de survie de la famille. Il faut à chaque femme des fils dont elle se séparera après l'initiation. Elles le savent.

Les craintes des femmes sont bien fondées. Ce n'est pas le même fils qu'elles auront à la sortie du stage initiatique. Elles sont souvent surprises de la distance sociale qui se crée entre elles et ces derniers, et ce, dès la fin du stage marqué par le retour de ces derniers. Avant le «*Bukut*» le fils se confie toujours à sa mère ; avec qui il est très lié. Après le «*Bukut*» ; le fils est l'égal de son père avec qui il devient familier et échange des confidences. Les initiés sont à l'issue du «*Bukut*» les seuls enfants de leur promotion et par voie de conséquence de leur collectivité. Ils s'affirment, avec détermination, comme responsables capables de faire la part des choses et de se prendre en charge. C'est l'idée de cette rupture qui angoisse les femmes et qui les inspirent ce dialogue par chansons interposées où, souvent, elles mettent en garde les hommes qui sont responsables de l'intégrité et la sécurité de leurs fils jusqu'à la fin du «*Bukut*».

B.3. Les candidats à l'initiation



Source : Djibril Goudiaby

Les candidats à l'initiation sont des références de glorification et d'espoir pour la communauté. Ils symbolisent la force vitale qui garantit le renouvellement de la société et sa pérennité. Chaque famille diola tient à avoir beaucoup d'enfants et surtout des jeunes garçons pour assurer la production nécessaire aux besoins de survie de la famille.

«Il est important de rappeler que pour se perpétuer, toute société cherche à assurer la reproduction de ses cellules de production pour perpétuer, autant que faire se peut, les liens organiques de ses membres. Dans les sociétés rurales dont le mode de production est rudimentaire et nécessite la mobilisation d'une force de travail beaucoup plus importante, la reproduction biologique des producteurs devient une fonction principale de l'institution qu'est le mariage. Il en est ainsi de l'Europe avant la révolution agraire, du Québec rural avant la révolution tranquille et il en est ainsi encore des sociétés africaines contemporaines. En Afrique noire, la volonté quasi obsessionnelle des hommes d'accroître le nombre de leurs enfants et le prestige qui s'y rattache sont inséparables du souci d'accroître la main-d'œuvre rentable que chaque enfant représente dans l'économie rurale».⁴⁴

Le stage initiatique qui consacre leur statut d'homme est une formalisation de leur accession au rang d'agent économique viable et d'éducateur, c'est-à-dire des porteurs et promoteurs de valeurs de dignité et de courage ; dont la réalisation passe par un préalable simple : satisfaire les besoins fondamentaux des parents et préparer ses cadets à imiter le modèle enseigné durant la retraite initiatique. Le rite initiatique est un cadre de formation assurant la continuité des fonctions et des responsabilités dans la société. N'est ce pas, là encore, une des vocations primordiales de toute académie.

Les candidats à l'initiation en sont conscients et se prêtent volontiers aux injonctions des aînés. Ils veulent s'affirmer et intégrer l'élite du village.



Source : Oumar BADIANE

⁴⁴ Diédiou, L., *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*, PUL, p. 140

C. Le «*Bukut*» dans la transmission du patrimoine culturel

C.1. L'initiation aux codes et valeurs socio culturels du milieu

Les activités et thèmes à l'œuvre lors des activités de formation sont toujours en corrélation avec les préoccupations du stage et du milieu. Entre autres sujets abordés, nous pouvons mentionnés le sens de l'amitié, la fierté d'être homme du groupe, le sens de la responsabilité, la découverte du sacré, la valeur de l'interdit, le courage, la solidarité, etc. Par l'apprentissage de chansons hautement significatives et la maîtrise de ces thèmes par des activités ou épreuves dirigées par les aînés, l'initié en vient à appréhender les véritables dimensions de l'homme en rapport avec sa société et son cadre naturel. Tout est mis en œuvre pour l'amener à se situer au meilleur niveau ; c'est-à-dire à la synthèse de qualités recherchées pour assurer une humanité meilleure. Certains chants sont un code qui doit lui servir tout au long de sa vie. La connaissance des signes lui assure aussi prudence et une meilleure communication avec la nature et la société. Il a, à travers cette connaissance, accès à certains messages annoncés publiquement et auxquels le commun des mortels ne comprend rien. Désormais, l'initié prête attention à tout et tente d'interpréter tout ce qui se passe autour de lui et ce dans la discrétion. Il est à peu près sûr que tout est parabole, métaphore. Et comme le sage homme, il doit s'efforcer à accéder au langage des saints qui parlent à une certaine hauteur. Il est ainsi obligé de se faire violence pour perdre sa vulgarité et se prononcer en homme responsable. Il doit en tout lieu et à tout moment se battre pour le triomphe de sa conviction. La vérité, le bien sont les maîtres mots qui doivent inspirés sa conduite. Tout tend à préparer un homme riche de la confiance du groupe. Les Diolas pensent que la confiance est supérieure à toute richesse. *Kafiim na fa ngué foubadji*.⁴⁵ Ce proverbe est illustratif de la finalité de l'éducation en milieu diola ; en consacrant la confiance comme la seule richesse qui mérite notre effort de reconnaissance sociale. «Les activités ludiques souvent éprouvantes, l'éducation quasi militarisée que les aînés inculquent aux jeunes dans le calme stoïque des générations qui se renouvellent dans la douleur de l'initiation, l'utilisation massive de sabres, de la flèche et de la poudre à canon dans toutes les parades ludiques, tous ces faits indiquent amplement que les Diolas sont soucieux de bâtir une société homogène fondée sur la discipline, le courage et le stoïcisme de ses enfants».⁴⁶

⁴⁵ La confiance est supérieure à toute fortune

⁴⁶Diédhiou, L., *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*, PUL, p .213



Séance de danse

Source : Oumar Badiane

Les initiés sont convaincus qu'ils sont liés pour la vie à leur promotionnaires de stage et à leur collectivité. Un pacte sacré de solidarité les lie avec ce monde et les engage à servir leur collectivité. Cette solidarité est intégrale durant le stage ; car il s'agit ici de partager les privations, les tâches, les récompenses collectivement et équitablement. Le «je» n'existe plus. Seul persiste le «nous», le groupe, la collectivité.

L'initiation crée une société solidaire disponible et active à la réalisation de l'idéal social des Diolas. L'esprit de solidarité est ce qui caractérise une société vivante. Il assure la résistance culturelle et permet au groupe diola d'influencer son propre destin ; plus que tout autre facteur extérieur. Cette solidarité exige de la part des membres du groupe considéré un respect réciproque qui n'est réalisable que dans l'égalité de droits et de devoirs reconnus à tous. «Tous les Diolas sont égaux socialement et aucun n'a le privilège ou l'obligation de se livrer à des fonctions particulières qui lui confèrent une vocation définitive le mettant au service de la collectivité».⁴⁷ Le «*Bukut*» intègre le jeune diola dans sa collectivité sans étouffer sa personnalité. Le «*Bukut*» est une garantie de survie collective du groupe ; basée sur la référence à une cosmogonie et un engagement infailible à observer les principes et valeurs qu'il prône. Ceci fait du «*Bukut*» un agent producteur de citoyens déterminés à se sacrifier jusqu'au dernier pour lutter contre toute destruction de cet idéal.

C.2. L'identification et la consécration de la nouvelle élite

C'est une opération secrète à laquelle tout le monde participe sans s'en rendre compte. Ici, seuls les vrais maîtres du bois sacré sont instruits de leur plan qu'ils déroulent intelligemment afin de pénétrer la personnalité de chaque initié et de jauger ses capacités. Toujours est-il que l'objectif est de parvenir à établir une base de données qui caractérise

⁴⁷Pélissier, P., *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint Yrieix. 1966 p.682

suffisamment les profils composant chaque promotion. En somme, c'est une grille qui tente de renseigner sur qui est qui, qui sait quoi et qui peut faire quoi. Ce langage terre à terre caractérise suffisamment les objectifs du stage initiatique qui doit bâtir des personnes aptes à apporter un plus à leur collectivité. Bref, des personnes sur qui on peut compter pour assurer la survie de la collectivité. Après le «*Bukut*», les familles peuvent, dorénavant, décider de la dévolution de certaines fonctions à certains fils. La succession dans le rôle social sacralisé commence en famille. Le père communique au fils de ce dont la famille est dépositaire comme richesses et connaissances occultes. Les fils peuvent maintenant s'associer à l'exécution de certains cultes ou rites familiaux dont ils assureront la continuité. Il faut relever que cette cession n'est pas automatique à l'étape du «*Bukut*». Le père ou le doyen de famille doivent être convaincus de la transformation du fils par l'étape initiatique avant de lui confier l'animation d'un poste à responsabilité collective. Il n'y a pas que des sages qui sortent du «*Bukut*». Des téméraires endurcis en ressortent plus asociaux qu'à l'entrée.



Sortie de la retraite initiatique

Source : Oumar Badiane

«*Toute initiation est un voyage. C'est-à-dire une détérioration, une expérience de l'altérité, même si la formule n'est pas réversible. C'est parce le voyage dont il s'agit est à la fois symbolique et c'est dans le symbolique qu'on pourrait rendre la notion aristotélicienne du mouvement : le lieu (translation), la qualité (altération) et la quantité (accroissement ou décroissement) »*.⁴⁸

⁴⁸ Diagne, Mamoussé, *Cours de philosophie africaine en licence*, 2005-2006, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

C.3. La symbolique des lieux rituels et sacrificiels

Les lieux rituels et sacrificiels sont des espaces de communication et de régulation sociale. Aménagés pour formuler et renouveler des suppliques en faveur des attentes du groupe, ces périmètres se retrouvent dans toute concession, tout quartier et tout village diola. C'est là qu'on communique avec les ancêtres morts qui ne sont pas morts, Dieu et les forces de la nature qu'il faut, chaque jour, honorer et vénérer par des évocations précis et des offrandes régulières. Les Diolas accordent une réelle importance aux défunts qu'ils font participer ou qu'ils rappellent à toutes occasions. «Pour comprendre la place que les Diolas attribuent aux ancêtres «*kouhoka*», il est important de connaître d'abord le sens qu'ils accordent à la mort. Pour connaître le sens qu'ils accordent à la mort, il faut comprendre, avant tout, la représentation qu'ils ont de l'âme. A l'instar des grandes religions universelles, la religion des Diolas présente l'âme comme le principe vital dont le corps n'est que le réceptacle matériel».⁴⁹

La vie religieuse marque toute étape dans la vie du Diola. Et toute nouvelle aventure est préalablement soumise à des quêtes de prières pour parer toute éventualité non souhaitée et s'assurer une pleine prospérité dans la réalisation des attentes escomptées. Il n'est pas rare d'entendre que les défunts ancêtres ont maudit telle personne pour des actes compromettant dont le concerné serait l'auteur contre la vie d'autres. C'est un espace où tout ne se comprend pas par la raison cartésienne.

⁴⁹ Diédiou, L., *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*, PUL, p.180

IV. LES INFLUENCES CULTURELLES EXTERIEURES

A. Des religions importées et des mouvements sociaux

A.1. De l'impact des conversions à l'islam ou au christianisme et de la colonisation

A.1.1. De l'islam :

Comme principaux acteurs de l'entreprise d'islamisation en Basse-Casamance, on peut citer le marabout guerrier **Fodé Kaba Doumbouya**⁵⁰ et ses nombreux lieutenants. Ils étaient de culture mandingue et islamique. Leurs passages dans les milieux diolas ont laissé de fortes traces qui marquent encore la vie et l'organisation sociale des Diolas. La civilisation mandingue s'est énormément interférée dans la culture et la civilisation diola. Tant sur le plan spirituel, culturel que sur le plan agricole et politique, les Diolas ont beaucoup empruntés aux Mandings. Il faut noter que les territoires occupés par les Diolas subissaient, avant l'avènement de l'islam, les assauts d'extension de l'ancien royaume du «Gabou»⁵¹ et qu'une partie de ces territoires était soumise au souverain de «Kansala».⁵²

L'adoption de cette nouvelle religion a fortement bouleversé l'ordre préexistant. Les conseils de sages *kelumack*⁵³ sont vite substitués par une nouvelle élite, auto rangée au sommet de la hiérarchie sociale. Leur seul mérite relevait du simple fait qu'ils étaient les seuls initiés à la lecture du Coran. La maîtrise des enseignements du Coran, par la nouvelle élite, n'était pas, le plus souvent, évidente.

En effet, la plupart des nouveaux maîtres ne parlaient pas arabe et ne démontraient pas d'un niveau de connaissances avancées. Cette carence s'est compensée par le prétexte du «Jihad» qui, ici, oblige sans convaincre. Les marabouts ou leurs représentants dans les fiefs conquis se sont longtemps livrés à l'escroquerie et, beaucoup d'entre eux, font encore montre d'une attitude de paresse poussée à outrance. Ils ne travaillent pas et s'entourent d'enfants qu'ils envoient faire la manche pour nourrir la famille. Ce qui a fortement entamé l'image de l'Islam et ses propagateurs.

Cette situation a favorisé un nouveau type de conflits qui se résument le plus souvent à des querelles tendues entre familles et classes d'amis qui se disputent la direction des mosquées ; dont l'enjeu réside dans la gestion de l'argent offert par les fidèles et toutes formes de charité. Indolents, cupides d'argent et avides de femmes certains marabouts constituent une réelle source d'inquiétude avec la montée des groupes d'extrémistes qui ne manquent pas d'argent pour tout individu et tout chômeur prêt à servir leur cause. Des pays comme le Mali, le Nigéria et ses voisins en payent les frais. Les nouveaux chefs sont majoritairement constitués de personnes devant leur éducation religieuse islamique à des marabouts mandings et s'efforcent avec hargne à imposer la culture mandingue en lieu et place d'une éducation fondée sur des principes d'éducation à la sagesse divine. Ce constat est encore d'actualité dans certaines collectivités diolas où un extrémisme religieux sans concessions a explosé des familles et créé une situation de tensions sans précédent.

⁵⁰ Marabout manding qui s'est illustré dans la propagation de l'islam en Basse-Casamance

⁵¹ Nom d'un empire répondant du grand empire du Mandé et qui était à cheval sur la Gambie, la Casamance et les deux Guinées (Bissau et Conakry)

⁵² Capitale du Gabou situé au Nord Est de la Guinée Bissau

⁵³ Lieu et groupe de sages qui échangent régulièrement sur des questions concernant la vie du village. Ce lieu est souvent un mirador aménagé à l'entrée des concessions.

Les conséquences du zèle déployé pour islamiser ou acculturer ces populations se sont répercutées sur tous les domaines d'activités culturelles. Il en a découlé de nouvelles formes de violences justifiées par la forte remise en cause de l'identité sociale des groupes. Dans certaines zones, comme les «*Kalounayes*», le «*Bukut*» s'est mu en une synthèse avec des éléments du «*Kouyanba*»⁵⁴ qui est un rite d'initiation pratiqué par les Mandings.

Les Diolas se retrouvent dans une situation de métamorphose parfaite et dans la nécessité de refaire l'unité du groupe qui se divise. Ceci a, peut être, une part dans ce qui pourrait expliquer les retrouvailles autour de cérémonies ou cultes traditionnels dépassant toutes confessions.

Nous ne pouvons, toutefois, nier l'importance des familles diolas qui, au nom de l'Islam ou du Christianisme, du modernisme ou de toute autre philosophie personnelle, se démarquent radicalement de toutes références culturelles de la famille d'origine.

A.1.2. Du christianisme

La christianisation des peuples diolas s'est opérée de manière assez controversée. Elle est l'œuvre exclusive de missions évangéliques, portugaises et françaises, venues perpétuer la parole du Christ chez des peuples considérés comme primitifs.

Une analyse sérieuse de la société diola nous permet de nous rendre compte que ces considérations sont plutôt le reflet de préjugés dus par l'incompréhension des structures sociales et des croyances de cette communauté. Il peut aussi s'agir d'une option stratégique destinée à valider un état de sous hommes à tous les peuples autochtones pour maquiller une exploitation de ses ressources par une naïve ou coercitive collaboration du peuple victime.

La réalité est que le Diola croit en un Dieu unique «*Atemite*». Une traduction littérale du mot «*Atemite*» donnerait la signification suivante : Dieu de Dieu. *Emit* veut dire Dieu. Le préfixe *At* est un possessif que nous pouvons traduire par : appartient à, de tel. La religion est désignée par l'expression «*Burung*» ; qui, lorsqu'il est traduit, donne en français : «*chemin ou voie*».

Les Diolas croient à la suite de la vie après la mort. Pour les Diola la personne est constituée d'un corps mortel : «*Eniile*», qui sert de siège à l'âme immortelle «*Youte*».

Cette complicité de la compréhension divine d'avec l'Eglise va favoriser leur intégration dans la nouvelle religion.

La promesse de l'enfer ou du paradis, après la mort, est aussi une évidence reconnue chez les Diolas. Il s'y ajoute que la religion chrétienne autorisait la consommation de vins, la viande de porc en même temps qu'elle tolérait la danse qu'elle a même adoptée dans les chorales religieuses.

«La question n'est pas complètement tranchée de savoir si les Noirs de l'Afrique, en dehors de toute influence musulmane ou chrétienne, croient à un Être Suprême, à un Dieu Unique. Il semble bien que cette croyance est à peu près universelle chez eux, mais elle est d'ordre cosmogonique plutôt que d'ordre religieux. Ils admettent que le monde et les êtres qu'il renferme, y compris les esprits, ont été créés par un Être Supérieur dont ils reconnaissent

⁵⁴ Equivalent du rite «*Bukut*» en pays manding. Du fait d'un fort ancrage de l'Islam, les communautés mandingues ont dans leur écrasante majorité abandonné l'organisation du «*Kouyanba*»

l'existence, mais dont ils se désintéressent parce qu'ils ne sauraient entrer en relation avec Lui et parce que Lui-même se désintéresse du sort de ses créatures, n'ayant rien du Dieu Providence des religions occidentales». ⁵⁵

L'islam était dur à côté d'une église qui permettait la consommation de liqueurs traditionnelles et la viande de porc ; élément de sacrifice très prisé. L'application de la charia et du djihad pliaient tous aux nouvelles litanies sans amour et sans connaissance réels. La passion pour le culte traditionnel interdit se renforçait silencieusement et durablement au niveau d'une masse importante.

Les stratégies employées par les missions évangéliques ont facilité l'installation de l'Eglise dans les mêmes communautés. L'institution de l'Ecole et les enseignements dispensés par les missions ont permis, plus tard, d'accentuer la compréhension entre le colon français et l'élite locale scolarisée. Ce qui, et par voie de conséquences, va motiver les Diolas à s'essayer un nouveau destin ; avec l'offre de formation académique et les perspectives auxquelles l'école ouvre.

La promotion sociale des jeunes hommes de cette communauté, devant leurs humanités aux écoles tenues par les missions catholiques, a aussi été un facteur déterminant dans le renforcement de cette religion qui assure à ces adeptes une éducation et une promotion sociale dans l'administration. L'école n'est plus vue comme un moyen efficace de corruption culturelle. Elle est devenue un espoir pour toute une communauté, un réel facteur de promotion sociale et d'ouverture culturelle sur le monde sénégalais et l'humanité entière. Elle va refaçonner le Diola. L'école a fini de faire du Diola un des éléments les plus assimilés à la civilisation occidentale.

L'école reflète un créneau efficace d'ascension sociale inespérée. Aujourd'hui ; nombreuses sont les familles de cadres musulmans qui choisissent de scolariser leurs enfants dans les établissements tenus par le privé catholique. L'école privée catholique jouit d'une excellente réputation auprès des populations et inspire l'exemple de la bonne organisation. C'est un lieu de syncrétisme social gouverné par une instance catholique qui se donne dans la réalisation d'un espoir majeur et collectif à l'ensemble des sénégalais. C'est un exemple de rigueur et de discipline dans le travail. Cela manque de plus en plus à l'école publique sénégalaise.

Pourtant, cette entreprise d'évangélisation n'a pas été de tout repos. L'Eglise, tout comme l'école, était une arme du colon. Son efficacité sinieuse garantissait au projet colonial un appât inespéré pour asservir durablement les sociétés conquises par l'arme et la force brutale. L'ordination des premiers prêtres et le recrutement d'enseignants, de médecins, d'administrateurs civils, de magistrats et tous autres agents lettrés issus de la communauté diola ont favorisé un amour farouche de l'école à toute la collectivité diola.

La plupart des écoles qui existent dans les villages diolas sont le fruit d'un effort des habitants qui s'organisent pour leur construction. Ils ne sollicitent, très souvent, de l'Etat que la mise à disposition d'enseignants pour assurer la formation des élèves.

L'Eglise, par des œuvres de bienfaisance lisibles à travers les soins sanitaires, l'éducation, les actions de solidarité et sa démarcation dans le jeu politique, crédibilisait la communauté chrétienne.

Toutefois ; il faut remarquer que les conditions restrictives et relatives au mariage ; notamment l'interdiction de la polygamie et du remariage après divorce ou décès, la fréquentation des cultes traditionnels et autres lieux sacrés

⁵⁵ Delafosse, Maurice, *Les Noirs de l'Afrique*, 1941, p. 149

sont autant de violations avec lesquelles l'Eglise a toujours été tenue de faire. Il serait juste de parler de syncrétisme viable aux cultures locales. Ce qui est, assez illustratif, des arguments que nous pourrions rechercher pour expliquer la bonne cohabitation entre Diolas musulmans et Diolas chrétiens. Si les uns et les autres prient seuls dans leur Eglise ou leur Mosquée ; c'est toujours ensemble que nous les retrouvons dans le bois sacré ou encore dans les autres lieux de culte. Nous sommes tentés de dire que les deux communautés comptent, parmi la majorité de leurs fidèles, une importante frange de rescapés animistes très actifs dans les deux cultes qui mixent leur foi. Des cimetières mixtes sont fréquents en milieu diola. «Il convient d'ajouter que, dans l'ensemble, les Noirs musulmans et les Noirs chrétiens demeurent fidèles à bon nombre de croyances ancestrales et à beaucoup de rites de leur ancien paganisme».⁵⁶

A.1.3. Des effets de la colonisation sur les pratiques culturelles

L'action colonisatrice des Français dans la Basse-Casamance s'est heurtée, très souvent, à la résistance des communautés diolas. La Casamance a été un territoire longtemps considéré comme zone de libre échange où les Français, les Anglais et les Portugais exerçaient tous des activités de commerce. Les Portugais s'y exerçaient depuis le XV^e siècle.

De tous ces derniers, seuls les Français se sont intéressés de façon sérieuse à la Casamance en général et plus tard à la Basse-Casamance en particulier. Dotée d'une richesse abondante en caoutchouc, cire, peaux et diverses matières premières, la Basse Casamance fut l'objet d'une convoitise réelle de la part des français. «La Casamance est une rivière fort riche qui produira beaucoup avec la tranquillité... Le Fogni est la section la plus importante et la plus riche de cette rivière. Il produit en abondance du caoutchouc, de la cire, des peaux et de l'arachide».⁵⁷ Cette assertion confirme le potentiel économique de la région et souligne l'instabilité qui y règne du fait de la résistance guerrière que les opposent les peuples autochtones.

Pour tirer le maximum de ce potentiel de richesse, les Français devaient absolument soumettre les Diolas qui peuplent le domaine ciblé. Ils n'y parviennent que de façon sommaire. Ils seront usés par cette entreprise jusqu'à leur départ de la colonie du Sénégal. «C'est triste à dire, mais il faut convenir que tous les villages diolas, à l'exception de quelques-uns, qui ont des rapports fréquents avec nos commerçants, ne reconnaissent l'autorité de personne... Les ordres sont lettres mortes pour ces gens abrutis par l'alcool, qui, cependant ne sont pas en rébellion».⁵⁸ Cet aveu témoigne et informe suffisamment sur la psychologie et l'état d'esprit du Diola. Il a fallu la mobilisation d'immenses efforts et l'investissement d'un lourd tribut pour arriver à pacifier certains villages diolas.

En somme, la pacification de la Basse Casamance n'a jamais été effective. Les Français vont l'avouer : «Nous ne sommes pas les maîtres de la Casamance ; nous y sommes seulement tolérés...».⁵⁹

⁵⁶ Delafosse, Maurice, *Les Noirs de l'Afrique*, 1941, p.148

⁵⁷ Archives du Sénégal, 13 G 463 (3). Lettre de Félix Gros au gouverneur, 1889. In *la Casamance, Essai sur le destin tumultueux d'une région*. Paris : Harmatan, 2008.

⁵⁸ Archives du Sénégal, 13 G 466 (2). Rapport d'ensemble de l'administrateur Martin, 1891. In *la Casamance, Essai sur le destin tumultueux d'une région*. Paris : Harmatan, 2008.

⁵⁹ Archives du Sénégal, 13G384, le gouverneur général de l'A O F, Jost Van Vollen Hoven au lieutenant gouverneur du Sénégal Levecque. . In *la Casamance, Essai sur le destin tumultueux d'une région*. Paris : Harmatan, 2008.

Les Portugais qui ont eu une présence en Casamance de 1645 à 1888, date de leur départ après un arrangement conclu en novembre 1886 à la conférence de Berlin, avaient reconnu le non accomplissement de leur combat. Leur célèbre formule historique «*casamance ! invicta felix*» ; c'est-à-dire «Casamance ! Heureuse invaincue» prédisait qu'ils filaient aux français une patate chaude. Les différents gouvernements du Sénégal, indépendant depuis 1960, s'attèlent à réaliser la paix dans cette région sans jamais y parvenir durablement.

Le conflit qui oppose l'Etat du Sénégal avec le Mouvement des forces Démocratiques de Casamance (MFDC) semble bien être la pierre pointue dressée dans la botte de la République du Sénégal. Le MFDC est du reste essentiellement dirigé par des hommes et des femmes du groupe diola.

Les Diolas qui occupent cette région ont, au-delà du cadre forestier difficile d'accès, qui impose un type d'habitat, une forme d'organisation sociale particulière et de la trajectoire historique qui a déterminé leur vie, développé un sentiment de fierté et d'indépendance fortement ancré en chaque homme diola. «La richesse du sol, dont il a su accroître la valeur par son industrie, a développé en lui l'amour de son pays et a exalté le sentiment inné de son indépendance. Instruit par des siècles de lutte contre les envahisseurs, il a voué une haine tenace aux étrangers, qu'il considère comme des ennemis possibles».⁶⁰

Quelle place peut-on accorder au «*Bukut*» dans l'émanation de cette détermination individuelle et collective à ne vivre sous l'autorité de rien et de personne ? La famille diola est naturellement instable. Elle vit, s'épanouit et se développe dans la contestation. Avant le «*Bukut*» et sans le «*Bukut*», il n'y a pas de Diola. Le non initié est comme un étranger dans le milieu. Aucune loi, aucune règle ne s'applique à lui. Il est libre et excusé de toute faute ; car immature et inculte de la cosmogonie et des lois de la nature. C'est le «*Bukut*» qui crée et donne statut au Diola. Voici, de ce qui distingue le Diola et le définit dans sa construction psychologique, un élément tangible.

La résistance des Diolas contre le colon français et, bien avant, portugais, trouverait parmi les facteurs qui spécifient son originalité : le rite du «*Bukut*» ; appareil de formation du consensus sur le projet culturel et politique à porter sans faille et sans réserve à l'échelle du groupe et pour le groupe.

Toutefois ; la colonisation aura marqué des points, irrécupérables par les Diolas. Comme dans toutes les communautés africaines ; l'action des missions évangéliques et l'efficacité de l'administration coloniale n'ont été véritablement évaluées qu'après les indépendances. L'individu citoyen, sa communauté, son pays : aucun élément n'est sorti indemne de cette riche, douloureuse, complexe et longue parenthèse de l'histoire des sociétés colonisées. Comme si l'indépendance nous a défait du colon et de notre amour à nos cultures. Ni libre ni libéré ; mais ballotté du parti unique, la pensée unique à la démocratie du multipartisme politique sans confirmation du développement dont l'indépendance est l'objet préalable et la finalité unique.

Il faut, cependant, saluer le renouvellement et l'effort de démocratie qui se disséminent à la faveur d'un vent de renouveau à l'allure d'un rouleau compresseur dont l'objectif semble être le repositionnement des institutions démocratiques dans leur rôle et le strict respect des dispositions qui les justifient.

⁶⁰ Diédiou. L., *Riz, symboles et développement chez les diolas de Basse-Casamance*, 309P, PUL, 2004, P. 71

B. Les mutations socioculturelles

B.1. De la particularité des nouveaux initiés

Elle est comprise à partir des conditions qui déterminent leur vie. Etant pratiquement coupés de leurs sociétés par l'école et, souvent, forcés à prendre le chemin de l'exode rural du fait de la crise économique, les nouveaux initiés sont plutôt des nostalgiques de pratiques culturelles traditionnelles. Dans la réalité, l'absence d'une conscience vive et la volonté de comprendre les motifs profonds du «*Bukut*» les caractérisent.

Trop de choses leur échappent. Le nouveau cadre social et la mutation des facteurs de vie (école, métiers modernes...) font de leur engagement limité ou mitigé un cas compréhensible et tout à fait logique. La logique de l'histoire n'est pas celle d'une culture. L'histoire met en selle plusieurs cultures et les commandent de survivre ensemble sans déterminer de proportions équitables dans les rapports de forces. Alors chaque culture se détermine. Et chaque citoyen est aussi libre de se déterminer dans la contrainte de paramètres rigide et inflexibles.

Le poids démographique croissant, le fort ancrage dans l'islam ou le christianisme, la dégradation du cadre de vie et la dispersion de la diaspora diola créent une majorité de jeunes à initier, avec très peu de chance de cerner tous les paramètres compromettant la validité du contrat social de base. Le même amour les lie sans qu'il ne soit de la même culture. Leurs préoccupations divergent et se contredisent. Ils sont, certes tous, de parents diolas ; mais, souvent, d'autres cultures d'adoption. Beaucoup n'habitent pas dans le milieu culturel de base ou ne parlent pas la langue diola ; seule véhicule de cette culture. Les stagiaires d'une même promotion doivent obligatoirement se connaître et être en mesure de se reconnaître partout. C'est à cette condition unique que leur union est scellée. C'est la base du contrat social qui doit les fondre tous dans une communauté solidaire, unie et engagée à assurer la survie de la société dans une totale coopération.

Si auparavant le «*Bukut*» se déroulait dans une société où l'école était encore absente ; aujourd'hui, les villages diolas comptent, pratiquement, une école chacun. On peut donc facilement imaginer l'importance du taux de pénétration de nouvelles influences dans cette société jadis stable dans l'exécution de son projet social et culturel. Cette introduction de l'école ne s'est pas faite sans conséquences. Désormais, c'est elle qui forme et formate les enfants avant de les passer au «*Bukut*» pour un laps de temps insignifiant. S'y ajoute que la jeunesse passe beaucoup plus de temps à l'école que nulle part ailleurs. L'école, en s'accaparant de la jeunesse, gagnait ainsi de l'espace sur les familles et par voie de conséquences sur la société diola du Sénégal.

Le rite du «*Bukut*» est secoué. Entre lui et sa matière première s'interpose une nouvelle unité industrielle : l'école ; qui dispose de temps et de moyens suffisants pour agir sur cette jeunesse avant son passage au «*Bukut*».

Or ; il est clair qu'aucune cérémonie d'initiation ne peut, en ces périodes, excéder un mois. Cette réussite de l'école s'explique par le fait qu'elle est plus en phase avec l'évolution du monde et autorise un nouvel espoir à toute une société convaincue des changements qui s'opèrent ainsi que des nouvelles perspectives qui se dessinent dans l'avenir de chaque nation. Fort de cela, la mondialisation vient cristalliser les influences introduites par l'école.

La vie en communauté autarcique n'est plus possible. Il faut aimer la différence et s'ouvrir à la différence. Les chocs de civilisations qui se lisent par toutes formes de radicalisations inquiètent le monde. Les extrémismes s'accroissent et s'épanouissent dans le fait d'être radicalement différent et radicalement opposé à tout.

Ce que l'indifférence à la différence devait juguler tout naturellement. Que devient et que vaut la liberté et l'héritage des peuples sans la tolérance et l'acceptation d'être différent tout en s'ouvrant au temps et aux réalités de chaque époque. C'est curieux que tout ce mal arrive par des identités culturelles remarquablement radicales et à nos sociétés dites démocratiques et proprement civilisées.

B.2. Des mouvements sociaux dans l'espace culturel diola

Les influences de l'école, de la mondialisation et l'introduction de l'économie de marché ayant changé le rapport des Diolas avec la nature, ces derniers furent obligés de scruter l'horizon afin de situer de nouveaux repères d'orientation. Affamés d'un monde meilleur que leur monde perturbé, la ville qui reflète bien ce rêve leur est apparue comme le salut. Ils s'y engagent en masse. La majeure partie d'entre eux, rendue paresseux du fait d'un long séjour à l'école ; prolongé d'un chômage chronique, n'est pas préparée à affronter la dure réalité du village. La salinité et la toxicité gagnent les rizières. Les greniers se désemplissent. La faim fait jour dans cette communauté ayant, jadis, garantie une autosuffisance alimentaire. Ziguinchor⁶¹, Sérékunda⁶² et Dakar⁶³, principaux pôles d'attraction, absorbent l'essentiel des flux de jeunes qui deviennent une charge pour les familles des parents qui se sont installés en premier. Les responsables de ces familles ont, majoritairement, des revenus trop bas ; vu que la plupart est employée comme ouvriers non qualifiés.

Une fois dans la grande agglomération, ces ruraux sont exposés, tout azimut, à toutes influences. C'est avec une facilité et une vitesse déconcertantes que la ville les transforme, les adapte à une nouvelle dynamique de vie contrastant avec la hauteur réelle de leur intelligence et compromettant durablement leur rêve de départ.

Ils y séjournent le plus souvent pour le restant de leur vie. Et ; de deux choses l'une : ils deviennent soit des soutiens pour la famille restée au village ou soit une charge durable pour la famille d'accueil à Dakar, Sérékunda ou Ziguinchor.

Ce phénomène renseigne assez sur l'inquiétude et le désarroi des parents et la désocialisation des familles diolas. Le Diola ne vit que quand il est entouré des siens. La ville lui fixe des limites strictement rigoureuses : le loyer est faramineux, l'habitat est structuré en appartements étroits pour toute famille africaine ordinaire.

Pourtant la majorité fait fi de cette donne et s'épuise à recréer la concession familiale dans l'appartement de la ville. La salubrité, l'hygiène, le repos et la tranquillité que suppose le minimum requis pour mener une vie ordinaire rentrent dans le surréalisme parfait. Il est exceptionnel que ces citoyens atypiques passent plus d'un mois de congé au village.

Et pourtant, ce sont ces personnes que le «*Bukut*» se propose de mettre au pas avec la coutume et la communauté lors d'un stage initiatique qui, actuellement, a tendance à durer deux semaines au maximum. Cet effritement de la base et la difficile conjugaison d'un consensus social assez large jouent beaucoup dans l'efficacité de la transmission de la culture et l'accélération de la déperdition des mœurs.

⁶¹ Ville chef lieu de la région administrative de Ziguinchor

⁶² Capitale économique de la République de Gambie

⁶³ Nom de la capitale administrative et économique du Sénégal

C. Les enjeux de transmission et de valorisation du patrimoine culturel

C.1. Du phénomène de la mondialisation

C'est à croire que l'école a existé pour lui préparer le terrain. Voulant donner un caractère universel à tout, la mondialisation a, ici, cristallisé les bouleversements et repris les bouleversés vers un point d'ancrage : la standardisation, l'uniformisation. Il n'est plus question d'interroger le mythe fondateur, plus question de le comprendre pour inventer un modèle de développement adapté. Il est, plutôt question, de se fondre dans des productions de comportements, de pensées émises par les sociétés de consommation. Et ce, via les médias et le web.

S'appuyant sur une économie de marché standardisée, la mondialisation a fini par confirmer partout le même prototype de modèles. Nos besoins se cristallisent et chaque personne s'en appauvrit durablement. La monétarisation de la société diola est tout à fait propension. Du coup, la culture de la concurrence se développe dans l'envie de changer et l'hésitation à tout balancer. Le juste milieu semble utopique ou s'en trouve perdu au milieu de ce tout indéfini qui définit tous.

La société diola, jadis préoccupée de sa survie collective, tend vers un modèle de développement qui va fortement marquer ses institutions culturelles. La dépendance économique non maîtrisée ravale toute fierté et abâtardit toute sagesse. «...la riziculture en Basse-Casamance est dans une situation extrêmement précaire. Aggravation du déficit pluviométrique, salinité, acidité et toxicité des sols, dégradation du milieu forestier et aquatique, perte tendancielle des rizières, tous ces problèmes que doivent affronter les paysans forment un cercle vicieux qui se renferme chaque jour sur eux, annihilant les chances d'une renaissance de la riziculture dans cette région naguère prospère où 60°/° des terres riveraines et des vallées sont maintenant affectées soit par la salinité soit par l'acidité, parfois par les deux en même temps».⁶⁴ Le peuple Diola vit de riziculture. Quel avenir pour le Diola et sa Culture sans la base qui stabilise le socle sur lequel repose les fondations de sa civilisation ?

La pollution de certaines terres est aussi à mettre sur un autre compte. Les mines anti personnelles ravages beaucoup de paysans et font l'objet de contres accusations entre l'armée républicaine et les rebelles du MFDC.

Les jeunes fuient les villages ; car pris dans l'étau d'une incompréhension mutuelle de l'armée régulière de la République du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance. Les uns comme les autres ne peuvent les considérer comme des paysans ou de simples villageois. Le jeune diola résident au village est entre le marteau et l'enclume. Il est soit vu comme un espion rebelle ou soit comme un complice de l'armée nationale. Cette situation est encore effective, en ce jour, en Casamance et dans la plupart des villages diolas.

L'indice de pauvreté dans la région de Ziguinchor, principale zone de concentration des Diolas, est de 66.8%⁶⁵ pour une moyenne nationale de 46.7% ; le taux d'alphabétisation générale est de 65%. Pour une moyenne nationale de 52.1% et le taux brut de scolarisation est de 87.3%. La prévalence du VIH est de 1% dans la région de Ziguinchor contre une moyenne nationale 0,7%.

- ⁶⁴ PROGES-USAID, Etude d'affectibilité n°685-0295, Ziguinchor, déc, 1989, P.1. In *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*. Laval : PUL, 2004

⁶⁵ http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=indicateurs&id=14/ consulté le 11 janvier 2015 à 16h.

Les paramètres qui structurent l'espace socioculturel diola ont radicalement changé. Une renaissance s'impose. Avec quels choix et quelles mesures d'adaptation ? Ces questions interpellent toutes les collectivités de la société qui semblent être prise dans un tourbillon d'histoire qui, à terme, indiquera dans le désordre qu'il crée les prémices d'ordres à considérer. Tout change nécessairement. Le passé ainsi que la culture doivent servir les changements qui prolongent notre histoire. Tout projet politique de développement durable de la région ne peut occulter ces réalités. Les Diolas sont en redéfinition et se doivent de bien cerner ce moment de leur histoire.

C.2. De la valorisation du patrimoine culturel en milieu rural au Sénégal

Le Sénégal dispose d'un arsenal institutionnel chargé du développement du secteur culturel. En tête de ce dispositif se trouve le ministère de la culture qui est organisé par une architecture de services suivant un cadrage satisfaisant la possibilité d'une prise en charge de tous les domaines relevant de ses compétences. Cette articulation s'énonce comme suit :

• Organisation du ministère de la culture

Ce dispositif s'harmonise avec l'ensemble des institutions des collectivités locales (CL) ; organisées en conseils départementaux (CD) depuis mars 2014, en communes urbaines et rurales. Dans chacune des 14 régions administratives du pays se trouve une direction régionale de la culture. Ces directions portent le nom de centres culturels régionaux (CCR) ; dont les missions principales sont les suivantes :

- Assurer un accompagnement technique à chaque commune et chaque conseil départemental dans la conception de programmes et projets culturels
- favoriser le développement des métiers artistiques par une programmation régulière d'activités d'animation culturelle au niveau du centre culturel régional ;
- valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région par des activités de collecte et de créations artistiques ;
- favoriser les échanges interculturels entre les communautés culturelles de la région ;
- alerter et proposer des projets en faveur des cultures minoritaires ;
- conseiller et accompagner les acteurs dans la création de structures culturelles et la réalisation des projets dont-ils sont porteurs,
- jouer le rôle de conseiller technique auprès des autorités administratives et les élus locaux ;
- accompagner la circulation des œuvres des acteurs de la région à l'interne de leur terroir ;
- proposer des ateliers de formation aux acteurs culturels de la région ;
- promouvoir la lecture publique auprès populations

• Aperçu des activités d'un centre culturel régional

Les activités d'un centre culturel régional sont diverses et touchent aux domaines suivants :

- Le théâtre
- La musique
- La danse
- La lecture publique

- Les expositions artistiques et ethnographiques
- **Ces activités se déclinent, concrètement, par :**
 - La création et/ou la diffusion de spectacles ;
 - Les ateliers de création et d'échanges
 - Les expositions d'œuvres d'art
 - La collecte du patrimoine culturel (contes, proverbes, mythes, danse et tous autres rituels.)
 - Les séances de formation
- **Au niveau national on trouve :**
 - La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) : c'est d'elle que relève les compétences les plus larges et les plus spécifiques sur la gestion et la valorisation du patrimoine culturel national. Elle propose et gère les sites classés, organise la documentation sur les collectes du patrimoine, assure la garde et la promotion des collections nationales. Elle effectue des missions périodiques sur l'ensemble du territoire national pour actualiser ou collecter de nouvelles documentations sur les pratiques culturelles des communautés rurales et urbaines. La DPC est le siège de l'expertise en matière de collecte et d'inventaires du patrimoine culturel.
 - L'Orchestre National a pour mission d'interpréter un large répertoire musical inspiré ou traduisant les aires culturelles nationales. Il est une symbiose instrumentale faisant synthèse de toutes les cultures sénégalaises. L'Orchestre National procède à des recrutements de musiciens sur la base d'une satisfaction de la représentation musicale nationale. C'est un outil de valorisation de la musique nationale encore très peu connu du large public. Son répertoire est rendu dans toutes les langues du pays.
 - Le Théâtre National Daniel Sorano est composé de l'Ensemble Lyrique Traditionnelle, le Ballet National la Linguère et la Troupe Théâtrale Daray Cocc. Par ces trois composantes ; le Théâtre National interprète et diffuse le patrimoine culturel par des programmations régulières en son sein et des tournées internationales sur invitations officielle. Son mode de recrutement, à part le théâtre, obéit aux mêmes critères que l'Orchestre National. Il est encore considéré comme un excellent ambassadeur de la culture du Sénégal ; dont il a toujours présenté brillamment les différentes facettes de son patrimoine culturel.

Ces deux structures sont les deux principaux véhicules de promotion de la diversité culturelle nationale.

La Direction du Patrimoine Culturel, l'Orchestre National et le Théâtre National sont tous basé dans la capitale administrative (Dakar). Ces services ne sont pas doter de moyens suffisants pour remplir correctement leurs missions. Ces missions communes ont toutes un recoupement avec celles des centres culturels qui devraient être leur prolongement logique. Il n'existe, cependant, aucune forme de collaboration entre ces services. Une mutualisation des moyens et stratégies aurait certainement permis un meilleur impact malgré le manque de moyens qui les caractérise tous. La quasi absence de ressources et de logistique fait que l'action de l'Etat n'est que trop peu ressenti au niveau urbain et, presque, nul au niveau rural. Cette situation impacte défavorablement au bon fonctionnement de tout le dispositif central et décentralisé.

Les centres culturels se limitent à une action d'animation irrégulière et de moindre qualité. Les programmes conçus en direction des localités rurales souffrent d'une double défaillance de l'Etat central et les communes rurales dont le budget et les fonds de concours sont généralement orientés vers la réalisation d'établissements scolaires et d'équipements de santé.

Or, les enjeux culturels sont forts intéressants dans ces territoires dont ils devraient constituer d'importants leviers pour asseoir de véritables politiques de développement. Le rôle d'animation et d'interprétation du patrimoine culturel des territoires intérieurs au niveau central doivent trouver leur ancrage dans le territoire même qui les secrète et en porte toute la signification sociologique et historique. Un rétablissement de la logique d'intervention, à la faveur de la territorialisation préconisée dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation, devrait replacer le centre culturel comme point d'articulation stratégique à la définition des préoccupations, les modes d'actions, les moyens à y référencés et le cadre de collaboration. Ce qui impose une démarche participative avec les communes et les conseils départementaux, les communautés dépositaires du patrimoine culturel et les organisations professionnels.

Le Sénégal a inauguré depuis mai 2014 une nouvelle phase de sa politique de développement avec l'entrée en vigueur de l'acte 3 de la décentralisation. Ce changement de paradigme est marqué par la communalisation totale et la départementalisation. Il faut entendre par communalisation la mutation globale de toutes les collectivités locales qui ne l'étaient pas en communes de plein exercice. Ce qui doit favoriser une meilleure mobilisation des impôts et un relèvement conséquent des budgets et allocations de chaque collectivité. Par départementalisation, la suppression de tous les conseils régionaux au profit de conseils départementaux ; jadis inexistantes. L'Etat compte, par cet acte, favoriser une réelle proximité des services avec les citoyens et une meilleure mise en cohérence du potentiel économique et culturel de chaque terroir. C'est ce que l'Etat a désigné par une expression fort prometteuse : la territorialisation des politiques de développement.

Tenant compte de ce qui précède et nous référant aux analyses sur l'étude du rite du «*Bukut*» et l'évolution dans la société diola ; nous avons envisagé, au-delà de cette étude, la proposition d'un projet scientifique et culturel en vue de participer à la chaîne de sauvegarde et de transmission du patrimoine culturel lié au «*Bukut*» ; par un programme de collecte et de valorisation. Ce programme devrait servir d'expérience pour une plus large collecte au niveau de toutes les communautés culturelles partageant le même espace que les Diolas. Ce qui, à terme, pourrait constituer les bases d'un argumentaire irréfutable au classement, national et mondial, des paysages culturels de la Basse-Casamance.

V- PROGRAMME DE COLLECTE DU PATRIMOINE CULTUREL IDENTIFIE AUTOUR DU RITE DE «BUKUT» EN BASSE- CASAMANCE

A. Description du projet :

Le présent projet est une projection scientifique qui va constituer un conducteur d'action de valorisation tirant toutes les conséquences de l'analyse du rite du «*Bukut*» ainsi que des enjeux liés à la survie du patrimoine culturel identifié chez le peuple diola du Sud Sénégal.

Comme tel ; son expression se limite à une évocation sommaire du contexte, des objectifs, des activités et un renvoi très général sur les moyens humains et matériels. Ce qui, dans la phase de concrétisation de l'action, donnera lieu à une véritable définition et objectivation des activités et des moyens nécessaires.

Ce projet doit être compris comme une recommandation d'actions scénarisées dans un idéal de contribution à la prise en charges des menaces relevées dans les différents chapitres de notre étude sur le rite du «*Bukut*» et les changements sociaux en milieu diola de Basse-Casamance.

En somme, le projet vise la collecte du patrimoine culturel identifié autour rite du «*Bukut*» et la communauté dépositaire par l'image vidéo et la photographie.

C'est un programme pilote qui sera ensuite appliqué aux autres composantes culturelles de la région étudiée.

Le porteur du projet : Le Centre Culturel Régional de Ziguinchor -CCR-

Le centre culturel régional de Ziguinchor est un service décentralisé du Ministère de la Culture qui fait office de direction régionale de la culture. Il est aussi un des 9 services à compétence transférée aux collectivités locales depuis mars 1996.

Les missions du CCR: vous conférer aux pages 53 et 54, au titre C.2.

B. Contexte

La Basse-Casamance est une zone de confluence d'une très riche diversité culturelle. Elle est un des rares terroirs du Sénégal où l'on peut encore observer des pratiques culturelles conservant leur fraîcheur authentique.

Elle a longtemps été la première destination touristique du Sénégal ; sans pour autant favoriser un réel plan de valorisation de son potentiel culturel et artistique.

L'affirmation rapide du modernisme pose des enjeux liés à la transmission des valeurs et du patrimoine dans les différentes communautés qui sont dépositaires de ce patrimoine.

Le conflit armé qui sévit dans la région favorise un exode rural massif des jeunes en âge d'assumer des fonctions d'animation du patrimoine culturel rural.

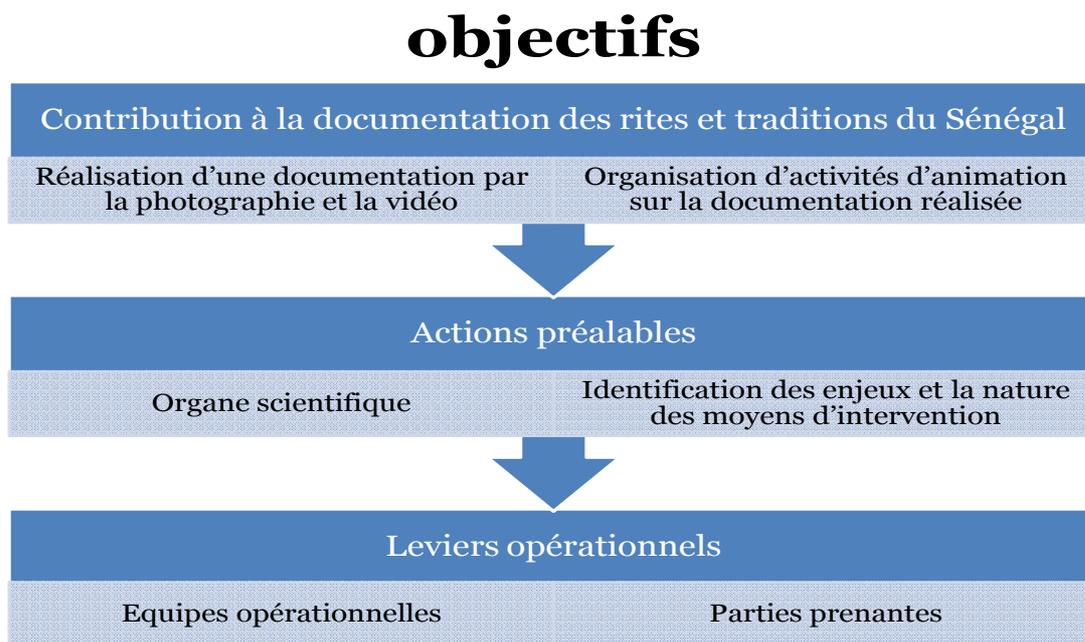
La baisse chronique de la pluviométrie compromet de bonnes récoltes et confine les ruraux dans une situation de pauvreté de plus en plus effective.

Les collectivités locales ont une volonté timide vis-à-vis de la considération du patrimoine culturel comme éléments essentiel dans l'élaboration des plans de développement Locaux(PDL).

La plupart des associations culturelles n'arrivent pas à dégager un projet précis sur les moyens d'anticipation et de contournement des menaces liées à la perte de la mémoire collective dans plusieurs communautés culturelles des collectivités de base.

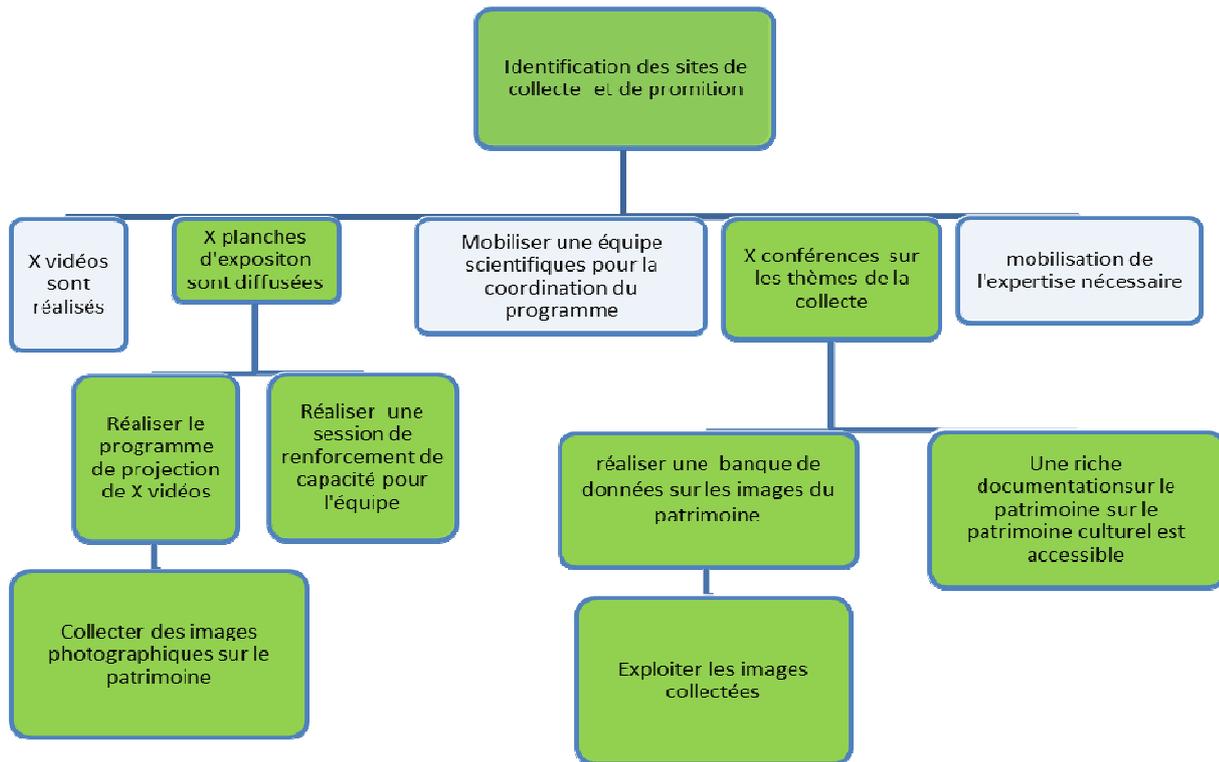
Les services décentralisés de l'Etat disposent de très peu de moyens pour faire face aux missions qu'on les assigne dans le cadre de la valorisation et la patrimonialisation de certains produits culturels.

Figure 1: l'objectif général, les objectifs spécifiques, les ressources humaines et les partenaires



Source : Badiane, 2015.

Figure 2: détails non exhaustifs des activités et des résultats



Source: Badiane, 2015

C. Aperçu sur cadre logique du plan d'actions

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES OU PRESUPPOSITIONS
OBJECTIF GENERAL : Contribuer à la promotion de la documentation sur la mémoire historique et culturelle des communautés traditionnelles du Sénégal			
OBJECTIFS SPECIFIQUES : 1 Réaliser un programme de documentation sur le rite du <i>Bukut</i> par la photo et la vidéo chez les Diola			
RESULTATS 1 Une riche documentation sur le patrimoine lié au <i>Bukut</i> est disponible	- Nombre des vidéos et photographies disponibles ou réalisés	Rapport annuel d'activités, des contrats, convention de partenariat, les lettres d'engagements et remerciements.	La mobilisation du financement, l'insécurité, l'enclavement de certaines zones.
ACTIVITES : 1 : Mise en place d'une équipe de recherche pour la collecte de données liées au programme 2 : Réaliser une session de renforcement de capacités pour l'équipe de recherche 3 : Dérouler le programme de recherche 4 : Réaliser une banque de donnée sur le patrimoine	- Une équipe de Personnel technique mise en place - Nombre de personnes formés - Une banque de donnée est disponible.	- Contrat, rapport atelier, rapports, études exploitées.	L'indisponibilité des personnel qualifiés
OBJECTIFS SPECIFIQUES 2 Promouvoir la documentation réalisée, par la photo -vidéo et de rencontres thématiques à travers le Sénégal			
Résultats 2. 1 : X images photo sont diffusées à travers x points du Sénégal	- Nombre de photographies, de	Rapports d'activités et de contrôle du comité de suivi	Environnement socio politique favorable

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES OU PRESUPPOSITIONS
<p>2 : X vidéos sont projetées à travers x points du Sénégal</p> <p>3 : X rencontres thématiques sont réalisées à travers x points du Sénégal</p>	vidéos et de rencontres thématique réalisées.	et évaluation	- Moyens logistiques, financiers et techniques disponibles
<p>Activité 2</p> <p>1 : - Mobiliser la logistique pour la prise d'images photo et vidéo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser la logistique pour la diffusion d'images photo et vidéo - Mobiliser une équipe de photographes - Réalisation d'une session de renforcement de capacités pour l'équipe de photographe - Collecter des images photographiques sur le patrimoine - Exploiter les images collectées - Réaliser une banque de données sur les images du patrimoine - Tirer et dupliquer les photos - Mobiliser une équipe de caméramans - Réaliser une session de renforcement de capacités pour l'équipe - Réaliser des reportages vidéo sur le patrimoine - Réaliser une banque de donnée sur les images du patrimoine <p>2 : - Identifier les sites pour la projection de vidéos</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un programme de projection pour les vidéos 	- Nombre de photographies et de vidéos réalisés.	Rapports d'activités et de contrôle du comité de suivi et évaluation, contrat.	<ul style="list-style-type: none"> - Financiers Etats sénégalais et partenaires - Logistiques Etats sénégalais et partenaires - Humains Equipe projets, animateurs Partenaires,

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES OU PRESUPPOSITIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le programme de projection des vidéos - Réaliser le programme de projection de X vidéo à travers X points du Sénégal - Produire un rapport d'exécution du programme - Identifier les sites pour l'organisation de rencontres thématiques - Produire un programme de rencontres thématiques - Préparer un programme de rencontres thématiques - Réaliser un programme de rencontres thématiques à travers X points du Sénégal - Produire un rapport d'exécution du programme 			
OBJECTIFS SPECIFIQUES 3: Monter un évènement de restitution des différents travaux réalisés par le projet			
Résultats3. 1 : Mise place d'une plateforme locale de promotion de la collecte ouverte aux acteurs de la recherche sur le patrimoine culturel 2 : Un cadre d'harmonisation et d'échanges est réalisé pour les acteurs de la recherche sur le patrimoine culturel	L'existence de la plateforme. Un cadre d'échange et d'harmonisation existe.	Rapports d'activités et de contrôle du comité de suivi et évaluation, invitations, listes de présence.	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement socio politique favorable - Moyens logistiques, financiers et techniques disponibles
Activités 3. 1 : Contacter et mobiliser les acteurs ciblés <ul style="list-style-type: none"> - Aménager un espace - Mobiliser la logistique liée à la mise en œuvre du 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs culturels cibles et mobilisée - l'existence d'un 		<ul style="list-style-type: none"> - Financiers Etats sénégalais et partenaires - Logistiques

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES OU PRESUPPOSITIONS
programme - Animer l'espace 2. Réaliser un symposium sur le patrimoine culturel du milieu diola	symposium au niveau local.		Etats sénégalais et partenaires - Humains Equipe projets, animateurs Partenaires, ministère
Conditions Préalables Accords de principes et autorisations des différentes autorités locales et traditionnelles			

Table 1: Cadre logique

Figure 3 Matrice FFOM

Notre projet présente aussi bien des forces que des faiblesses, des opportunités et des menaces.

Forces Expertise dans le domaine Originalité du projet Maîtrise de l'environnement Existence des équipements	Faiblesses Indisponibilité de fonds locaux Intérêt relatif des élus
Opportunités Environnement juridique et institutionnel intéressant Intérêt du peuple pour le rite	Menaces Enclavement de la zone Insécurité Caractère sacré du rite

Source : Oumar Badiane, 2015.

D. Chronogramme

A concevoir après délimitation du budget et de la priorisation définitive des actions.

E. Equipe projet

Il sera nécessaire, pour bien mener ce travail, de constituer une équipe pour assurer la bonne conduite des actions aux objectifs ciblés. L'équipe du projet sera ainsi composé:

- Coordinateur (1)
- Assistants techniques (2)
- Secrétaire (1)
- Agents de terrain (4)

F. Partenaires Cibles:

- Les collectivités locales
- Les services centraux et décentralisés de l'Etat
- Associations et ONG
- Partenaires techniques et financiers

CONCLUSION

La société diola n'est pas née avec le «*Bukut*». Il a plutôt surgi au cours de sa marche sur le temps et son évolution dans l'espace humain. Le rite du «*Bukut*» est une institution qui est l'aboutissement d'une logique de conséquences qui ont fortement marqué la vie et l'organisation de cette société. Les Diolas, piégés par l'évolution du temps et leur commerce avec les autres sociétés, avaient créé un cadre qui leur permettait de se retrouver, se redéfinir et de déterminer, dans le renouvellement, des valeurs à transmettre aux jeunes générations pour assurer la pérennité de la mémoire collective. C'est cette préoccupation que le «*Bukut*» justifiait et justifie encore.

Aujourd'hui, les conditions de vie de cette société ont beaucoup évoluées. L'histoire suit son cours et détermine ses logiques ; dont-il faut prendre en compte dans tout projet de société. Le «*Bukut*» n'est, ni plus et ni moins, qu'un projet de société. La communauté diola du Sénégal est dans une nouvelle transition historique riche en perspectives. La vie est une conquête quotidienne qui nécessite, de ce fait, de se redéfinir par moments. Le monde change vite et propose, à chaque moment, de nouvelles orientations, de nouveaux concepts de vie. Ce qui impacte sur les canaux de transmission et de revivification du patrimoine par des pertes et agressions quotidiennes.

Le patrimoine culturel gagnerait à être mis en partage et à avoir une plus grande considération dans les plans de développement locaux. C'est de la diversité culturelle, une condition à l'inter culturalité, que se réalisera l'espoir d'une communauté universelle ouverte sur elle et vers un avenir de meilleures promesses.

Toutefois, il conviendrait que cette entreprise se réalise sur une base qui puisse transcender les différences culturelles des communautés humaines du monde. Les chaos culturels, sous formes de croisade ou de jihad, sont, à ces instants de l'histoire de l'humanité, le nœud d'inquiétudes et de désarrois dont se lamentent toutes les sociétés du globe. Le «*Bukut*» semble démontrer une capacité d'adaptation et d'absorption des facteurs qui le menacent.

Les Diolas sont, à ces jours, à la fois particuliers et universels. Ils sont chez eux et partout à travers le monde. Ils commercent, donnent et reçoivent du monde. La société du «*Bukut*» reprend bien, à son compte, cette nouvelle donne.

Telle que étudié, la situation dans le milieu diola et le rite du «*Bukut*» pourrait avec l'intervention du projet de collecte participer à atténuer la perte de certains pans culturels ; dont la sauvegarde et la valorisation vont constituer, en plus de la pérennisation de la mémoire collective des lieux, un réel facteur dans le développement de toutes les collectivités de la Basse-Casamance, et par voie de conséquences l'économie nationale s'en trouvera confortée et dynamiser par un élargissement de l'offre touristique et les possibilités d'investissements y relatifs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux :

- **Barry, B.** *la Sénégambie du XVe au XVIIIe siècle. Traite négrière, islam et conquête coloniale.* Paris : Harmattan. 1988. 432p.
- **Barry, B.** *Émiettement politique et dépendance économique dans l'espace géographique sénégalais du XVe au XVIIe siècle* In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 68, n°250-253, Année 1981. Etat et société en Afrique Noire. pp. 37-52.
- **Boulègue, J.** 1968. « *La Sénégambie du milieu du XVe siècle au début du XVIIe siècle* » (thèse de doctorat, Université de Dakar).
- **Boulègue, J.** 1972. *Les luso-africains de Sénégambie, XVIe –XIXe siècle* (Dakar : Université de Dakar, Département d'Histoire, Travaux et documents, 1).
- **Boulègue, J.** «*Les royaumes wolof dans l'espace sénégalais (XIIIe-XVIIIe siècle)*», KARTHALA, Paris, 2013, 504 pages.
- **Choay, F.** *L'allégorie du patrimoine.* Paris : Ed. Du Seuil, nouv.ed. 1999. 270p.
- **Delcourt, A.**, 1952, *La France et les établissements français au Sénégal entre 1713 et 1763.* Dakar : Mémoires de l'IFAN, N° 17.
- **Delafosse, M.** *Les Noirs de l'Afrique.* Paris : PAYOT.1941. 157p.
- **Deman et, A.**, 1767, *Nouvelle Histoire de l'Afrique Française*, 2 vols, Paris, Lacombe. **Diouf, M.**, 1997, « *Assimilation et identités religieuses de la civilité des originaires des Quatre Communes du Sénégal* », in C., Becker et al., eds., AOF : Réalités héritages. Sociétés ouest africaines et ordre colonial, 1895-1960, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, pp. 837-850.
- **Descamps, C.**, 1982, *Notes sur l'archéologie et l'histoire des îles de la Madeleine. Recherches scientifiques dans les parcs nationaux du Sénégal*, Dakar, Mémoires de l'IFAN, 92, pp. 51-66.
- **Golbéry, S.M.X.**, 1802, *Fragments d'un voyage fait en Afrique pendant les années 1785, 1786, 1787*, 2 vols, Paris, Wurtz.
- **Ki-Zerbo, J.** *Les repères de l'Afrique.* Dakar : Panafrika Silex/ Nouvelles du Sud, 2007. 211p.
- **Knight-Baylac, M.H.**, 1970, « *La vie à Gorée de 1677 à 1789* », Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer, t. LVII, N 209, pp. 377-420.
- **Organisation internationale pour l'éducation, la culture et la science.** *Histoire générale de l'Afrique : t.1 Méthodologie et préhistoire africaine, la place de l'histoire dans la société africaine.* Paris: UNESCO, 1980. 847p.
- **Roux, E.**, 1996, « *Le Mythe de la Maison des esclaves résiste à la réalité* », Le Monde, 27 Décembre.
- **Samb, D.**, 1997, éd., « *Gorée et l'esclavage* », Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite Atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7-8 avril 1997), Dakar, Initiations et Etudes Africaines N° 8.

Ouvrages spécifiques :

- **Barbier-Wiesser, F.G.** (dir.). *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée.* Paris : Karthala, 1994.
- **Diatta, N.** *Anthropologie et herméneutique des rites diolas : Funérailles et initiations.* 1982

- **Diatta, O.** *la Casamance, Essai sur le destin tumultueux d'une région*. Paris : Harmatan, 2008.
- **Diédhiou, L.** *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*. Laval : PUL, 2004
- **IRD.** *Rivières du Sud, Sociétés et Mangroves Ouest-Africaines*. Vol.1. Paris : IRD, 1999. 426p.
- **Ki-Zerbo, F.** *Les sources du droit chez les Diolas, logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*. Paris: Karthala, 1997. 217p.
- **Le Chatelier, A.** *L'Islam dans l'Afrique occidentale*. Paris : G. Steindeil, 1899.
- **Maclaud, Dr.** *Les notes anthropologiques sur les Diolas de la Casamance. Anthropologie XVIII*. Paris.1907. 112p.
- **Pélissier, P.** *Les paysans du Sénégal*
- **Roche, C.** *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance des peuples de Casamance 1850-1920*. Paris : Karthala, 1985.
- **Thomas, L.V.** *Le Diola et le temps*. bulletin de l'I.F.A.N, tome XXIX, série B, N°1-2, janvier 1967
- **Trincaz, P.X.** *Colonisation et Régionalisme, Ziguinchor en Casamance*. Paris : ORSTOM, Collection travaux et Documents N°172, 1981. 259p.
- **Yasmine Marzouk**, « *Du côté de la Casamance : pouvoirs, espaces et religions* », Cahiers d'études africaines, 1993, XXXIII (3), 131. 485p.

Mémoires :

Oumar Badiane, *Du Bukut ou de l'initiation des jeunes hommes en pays diola : étude évolutive dans les Kalounayes*. Ecole nationale des arts de Dakar. 2005

Mahécor Diouf, *Inventaire du patrimoine culturel dans la région de Louga au Sénégal et élaboration de stratégie de protection et de valorisation*, Université Senghor, 2011.

Mouhamadou Top, *De la réforme des institutions du patrimoine culturel en Afrique de l'Ouest francophone à la mise en place de politiques coordonnées : quels enjeux dans un contexte de développement durable ? cas du Sénégal*. Université Senghor, 2011.

Articles, rapports :

- **Awenengo S.** *À qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal)* *Journal des anthropologues*. 2006, pp.104-105
- *Agenda culturel et touristique national du Sénégal*, Ministère de la Culture et de la communication, Ministère du tourisme et des transports aériens, 2015.
- **Dramé, H.** *Décentralisation et Enjeux Politiques. L'Exemple du Conflit Casamançais (Sénégal)*, [En ligne] <http://apad.revues.org/538/> consulté le 10 février 2015
- **Journet-Diallo, O.**, *À propos des modes de construction du territoire en pays jóola* [En ligne] <http://afriques.revues.org/845>, consulté le 25 janvier 2015
- PROGES-USAID, *Etude d'affectibilité n°685-0295, Ziguinchor*, décembre, 1989
- **Veschambre, V.** *Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion*, in CARTA- UNIVERSITÉ D'ANGERS ESO- UMR6590 CNRS, mars 2004

Archives et Conventions :

- *Document NARA sur l'authenticité, (1994)*
- *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel : Rapport de la 4^e réunion de Stratégie globale pour l'Afrique de l'Ouest, 16 au 19 septembre 1998, Porto Novo, République du Bénin*
- *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles Paris, le 20 octobre 2005*
- *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel Paris, le 16 novembre 1972 Rapport de l'administrateur supérieur à la fin de 1906. Archives du Sénégal 13 G378.*
- *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire Paris, 15 novembre 1989*

Documents et instruments de politiques de développement de l'Etat du Sénégal:

- *Agenda culturel et touristique 2015 de la République du Sénégal*
- *Actes III de la décentralisation*
- *Document de stratégie de réduction de la pauvreté- DSRP-*
- *Plan Sénégal Emergent – PSE-*
- *Programme national de développement culturel- PNDC-*
- *Stratégie nationale de développement économique et sociale –SNDES-*
- *Stratégie nationale de croissance accélérée –SCA-*

Filmographie :

- *Coubanao, de Massimo Luconi, produit par l'ONG ACRA, Ziguinchor*
- *Joola Tigi, de Fatou Kandé Senghor, produit par Waru Studion, dakar 2007.*
- *L'initiation chez les Diolas, de Djibril Goudiaby, produit par la Cie Bousaana, Ziguinchor 2010.*

ANNEXES :

Données générales sur la Région de Ziguinchor, espace correspondant à la Basse-Casamance, lieu de notre étude.

POSITION GEOGRAPHIQUE

La région de Ziguinchor est située à 12°33' Latitude Nord et 16°16' de Longitude Ouest, déclinaison magnétique 13°05. Son altitude 19,30m dans la partie Sud-ouest du Sénégal, occupe une superficie de 7339km² soit 3,73% du territoire national et est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la République de Guinée Bissau, à l'Est par les régions de Kolda et Sédhiou et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

LA VEGETATION

La région est influencée par le climat sub-guinéen, favorisant ainsi une forte pluviométrie par rapport aux régions centres et nord du pays. Nous notons la formation d'un domaine forestier constitué par des forêts denses sèches et des forêts galeries localisées principalement dans la partie sud. La mangrove et la palmeraie colonisent la zone fluviomaritime, on note également la présence de rôneraies.

LA FAUNE

La région recèle un important potentiel faunique. Les galeries forestières et certaines forêts classées sont des habitats de prédilection des guibs harnachés, des céphalophes à flanc roux, des céphalophes à dos jaune et des cercopithèques (singes verts, patas et colobes), des porcs-épics et des reptiles. La végétation rupicole si bien représentée constitue l'habitat de premier choix des singes verts. Le littoral constitue une étape importante dans la migration des espèces aviaires paléarctiques. Dans le département d'Oussouye et plus précisément à Santhiaba-Manjaque, le parc national de la basse Casamance constitue une importante zone de repli de la faune.

L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique de la région est principalement formé du fleuve Casamance (fleuve à régime semi-permanent dont l'écoulement dure de juin à mars). Ce fleuve reçoit le Soungrougrou, un affluent de 140 km, et les marigots de Guidel, Kamobeul, Bignona, etc. La superficie de bassin drainée est d'environ 20 150 km² comprenant les grands sous-bassins (Baïla : 1 645 km², Bignona : 750 km², Kamobeul : 700 km², Guidel : 130 km² et Agnack : 133 km²) avec des volumes très variables de 60 à 280 millions de m³ /an.

Le fleuve Casamance, long de 350 km, est souvent bordé de mangroves et envahi par les eaux marines jusqu'à 200 km de son embouchure (Diana Malari/Sédhiou) où se déversent des volumes très variables : 60 à 280 millions de m³ d'eau par an.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Ziguinchor est née de la réforme administrative de juillet 1984 qui scinde l'ancienne région de la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor. Elle est composée de 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), de 8 Arrondissements, de 5 Communes, de 25 Communautés rurales et d'environ 502 villages.

COMPOSITION ETHNIQUE

Certains historiens considèrent l'ethnie Bainounck, comme étant le plus ancien peuplement de la basse Casamance, qui correspond aux limites géographiques de l'actuelle région de Ziguinchor. La région est riche d'une grande diversité ethnique et culturelle, même si on peut identifier des zones propres à certaines ethnies. Les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 renseignent de cette grande diversité ethnique. En effet, il en est ressorti que les principales ethnies sont : l'ethnie Diolas (57,8%) qui est majoritaire, les mandingues (11,10%), le groupe Pulaars (10,5%), les Ouolofs (3,9%), les Manjacks (3,5%), les Ballantes (2,9%), les Sérères (2,70%) et les Mancagnes (2,4%). Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal. Les religions dominantes sont l'islam (78% au RGPH de 2002) et le christianisme (18% au RGPH de 2002), néanmoins, on note une forte présence d'animistes et de païens dans le département d'Oussouye (32,7% au RGPH de 2002).

LE POTENTIEL ECONOMIQUE

De par la richesse de ses ressources forestières, sa production agricole, l'élevage et le tourisme, la région de Ziguinchor, dispose de fortes potentialités économiques favorables à son émergence. Toutefois, l'enclavement de la région, combinées à la crise qu'elle traverse, constituent un handicap pour amorcer un développement économique harmonieux. Le montant des investissements privés agréés par le bureau régional de l'APIX, en 2010 s'élève à 5,6 milliards, pour des prévisions d'emplois de 82 personnes. Le secteur touristique représente 76% de ces investissements, suivi par l'alimentaire (16%).

DEMOGRAPHIE

Les projections démographiques officielles, estiment la population de la région de Ziguinchor à 713 440 habitants en 2010 (5,7% de la population du Sénégal), avec un taux d'accroissement de 2,7% par rapport à 2009. La densité de population est de 97,21 habitants au km². L'effectif de la population masculine quasi égal à l'effectif des femmes, donne un rapport de masculinité de 99,4hommes pour 100 femmes.

ANALYSE DE LA PYRAMIDE DES AGES

La pyramide des âges de la région de Ziguinchor, est une pyramide en expansion, typique des régions en développement où la fécondité est élevée et relativement constante et la mortalité en baisse. Elle a une base large et des côtés en forte pente (voir graphique 1.1), ce qui traduit un pourcentage important d'enfants et de jeunes, et une faible proportion de personnes âgées. En effet, les personnes de 65 ans et plus constituent 5,8% et les jeunes de moins de 15 ans 42,6% de la population, tandis que les enfants de moins de 5 ans représentent 14,4% de l'effectif total.

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

L'analyse de la répartition géographique selon la zone de résidence de la population renseigne d'un taux d'urbanisation de 47,15 % en 2010. Ce taux relativement constant depuis 2002 reste au-dessus de la moyenne nationale qui tourne autour de 42%. La situation d'insécurité liée à la crise, créant des déplacements de population, explique en partie cette forte urbanisation. La ville de Ziguinchor qui comporte 276 354 habitants renferme 38,73% de la population régionale et 82,13% des citoyens de la région. Le taux d'urbanisation du département de Ziguinchor qui est de 83,7% tire la moyenne régionale vers le haut, alors que Bignona et Oussouye ont des taux respectifs d'urbanisation de 16,56% et 11,32%. Suivant la zone de résidence, nous observons une égale répartition des hommes et des femmes. Le rapport de masculinité est de 99,4 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et de 99,2 hommes pour 100 femmes en

EXTRAIT DE LA

**« SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE ZIGUINCHOR ANNEE 2010 »
DE LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET LA DEMOGRAPHIE DE ZIGUINCHOR.**